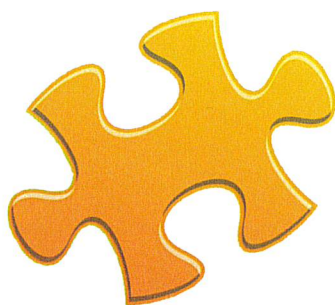


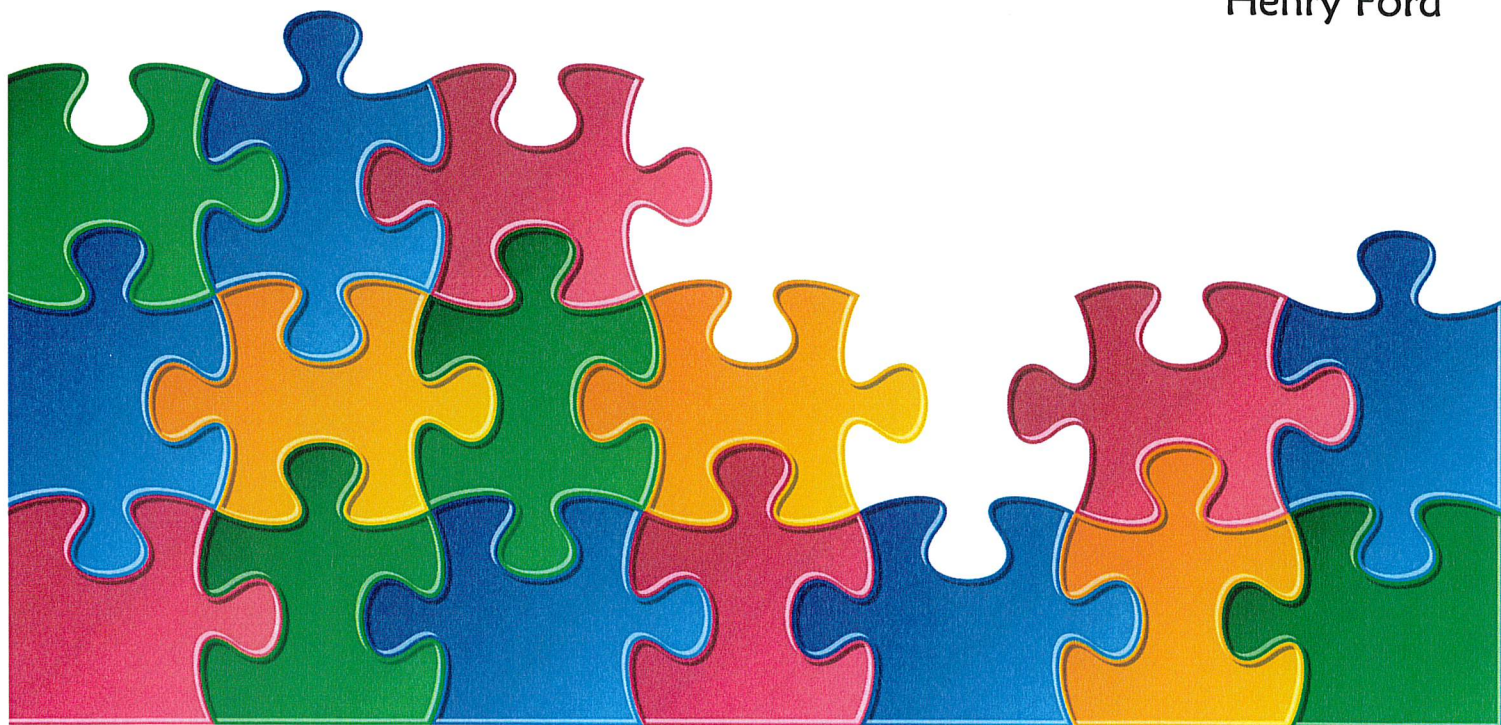
COMMUNE DE CHAVORNAY

Rapport de gestion 2023



"Se réunir est un début
Rester ensemble est un progrès
Travailler ensemble est la réussite"

Henry Ford





GESTION 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la tradition du partage de compétences entre la Commission de gestion et la Commission des finances, la Municipalité a le privilège de vous présenter ci-après son rapport d'activités pour l'exercice 2023 de la Commune de Chavornay.

Ce rapport de gestion se compose de :

- Rappel des décisions prises par le Conseil communal de Chavornay en 2023;
- Motions en cours ;
- Rapport des municipaux concernant leurs dicastères.

► Conseil communal 2023

1. Séance du Conseil communal du 2 mars 2023

D'adopter la modification du règlement d'application sur le fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable.

2. Séance du Conseil communal du 27 avril 2023

D'autoriser la Municipalité à procéder à la mise en séparatif, de remplacer l'équipement et de réfectionner la chaussée de la route d'Yverdon (RC-289) & du giratoire et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 2'360'000.00.

De financer cette dépense par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 30 ans, au maximum.

D'accepter les statuts de l'ADEOC, tels que modifiés.

3. Séance du Conseil communal du 9 juin 2023

D'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection de la chaussée sur un tronçon de la route de Chavornay, en sortie de localité de Corcelles-sur-Chavornay.

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 68'000.00

De régler la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans

D'autoriser la Municipalité à procéder à la création d'une UAPE de 36 places sur le site de la Résidence au Fil du Talent SA et d'accorder à ce titre un crédit de CHF 118'800.00TTC, la dépense sera réglée par la trésorerie courante.

4. Séance du Conseil communal du 21 septembre 2023

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de remplacement de conduites d'eau potable et de bornes hydrantes dans le périmètre SICPA SA

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 878'000.00

De régler la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 10 ans pour la partie BH n° 64

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'optimisation du traitement des eaux et de remplacement des diffuseurs d'air

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 155'100.00

De régler ces travaux par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 30 ans

D'autoriser la Municipalité à procéder au réaménagement et à la sécurisation du carrefour Route d'Yverdon et Rue de Sadaz

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 70'000.00

De régler la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un bilan amortissable en 20 ans

D'autoriser la Municipalité à procéder au remplacement du petit tracteur communal de Corcelles

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 49'000.00 TTC

De régler la dépense par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 10 ans au maximum

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'059'260.00 pour la mise en place du projet d'implantation d'une chaudière à bois qui sera utilisée pour chauffer le site du Verneret (chauffage à distance « CAD»)

De régler ce montant par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ; de le porter sur un compte au bilan, amortissable selon les durées prévues par MCH2 pour un chauffage à distance

D'autoriser la Municipalité à procéder à la création d'un parcours santé

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 139'000.00

De régler ce montant par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement ; De le porter sur un compte au bilan, amortissable en 10 ans

D'autoriser la Municipalité à procéder à l'étude d'une extension des infrastructures scolaires sur le site du Verneret

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 577'000.00

De financer ce montant par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement, et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans

5. Séance du Conseil communal du 2 novembre 2023

D'adopter les propositions de réponses aux oppositions

D'adopter le plan d'affectation «Les Moëllettes - Bas du Village 2», ainsi que le règlement, selon le projet soumis à l'enquête publique du 21 janvier au 19 février 2023

De mandater la Municipalité à requérir l'approbation du Département cantonal compétant

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'optimisation du pompage à notre puits d'Enteroches

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 108'000.00 TTC

De régler la dépense par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans

6. Séance du Conseil communal du 7 décembre 2023

D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de mise à niveau technologique et de sécurisation de l'éclairage public de Corcelles-sur-Chavornay

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 170'000.00

De régler ces travaux par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 40 ans

D'autoriser la Municipalité à procéder au bouclage du réseau d'eau potable et de défense incendie entre la zone industrielle et le Grand Pâquier

D'accorder à ce titre un crédit de CHF 479'200.-

De régler ces travaux par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 60 ans

Décide que le budget de fonctionnement de la Commune de Chavornay, pour l'année 2024, et admis tel que présenté par la Municipalité, soit:

Charges	CHF	22'956'195.00
Revenus	CHF	<u>22'793'370.00</u>
Excédent de charges	CHF	<u>162'825.00</u>

7. Motion

Lors de la séance du Conseil communal du 02.03.2023, Mme Inés Sancho Dupraz au nom du Groupe GSE-PS-Les Verts a déposé une motion intitulée « Avançons vers une mobilité douce dans notre Commune ». Après sa prise en considération, le un cinquième des membres du Conseil communal, 22 oui, 27 non et 3 abstentions, le renvoi à une commission a été accepté.

8. Interpellation - Résolution

Lors de la séance du Conseil communal du 02.11.2023, M. Aditya Yellepeddi a déposé une interpellation intitulée « Santé à Chavornay ». Lors de la séance du Conseil communal du 07.12.2023 la prise en considération de la résolution a été acceptée par 33 oui, 8 non et 6 abstentions.

9. Référendum

La Municipalité a reçu en date du 10.11.2023, une demande de référendum suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis 16-5/23 Chavornay – Aménagement du territoire – Plan d'affectation « Les Moëllettes Bas du Village 2 ».

Le référendum n'a pas abouti ; 396 signatures ont été récoltées sur 564 requises.

10. Démissions et assermentations

Lors de l'année 2023, le bureau du Conseil communal a reçu les démissions de

- M. Junior Mbangu, du groupe GSE/PS/Les Verts
- M. Kevin Bruggmann, du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants

Ils ont été remplacés par :

- M. David Meystre, du groupe GSE/PS/Les Verts
- M. Jérôme Genoud, du groupe Chavornay Ensemble – les indépendants

11. Votations fédérales & cantonales

Date	Objets fédéraux	Oui	Non	Participation Chavornay
18.06.2023	Imposition minimale OCDE	890	147	34.22
18.06.2023	Loi sur le climat et l'innovation	670	381	34.29
18.06.2023	Loi COVID-19	677	366	31.22
Date	Objet cantonal	Oui	Non	Participation Chavornay
22.06.2023	Pour la protection du climat	605	405	33.52

Mme Laurence MARCHAND

Administration générale

Ressources humaines

Relations extérieures

Domaines - Forêts

Parcs & Promenades

Déchets



COMMUNE DE CHAVORNAY

♦ Administration générale - Ressources humaines - Relations extérieures - Déchets - Forêts - Domaines - Parcs & Promenades

12. Administration générale

12.1 Séances de Municipalité 2021 - 2026

Entre le 01.01.2023 et le 31.12.2023, la Municipalité de Chavornay a tenu 48 séances ordinaires.

Municipalité de Chavornay - Législature 2021 – 2026

Mme Laurence MARCHAND Syndique	Administration générale - Ressources humaines Relations extérieures - Déchets - Forêts - Parcs & Promenades - Domaines
M. Yves LEUENBERGER	Ecoles - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors
Mme Océane AUZEPY RENARD	Gestion des bâtiments communaux - Conciergerie - Locations Sociétés locales - Durabilité du patrimoine communal - Culture
M. Dominique VIDMER	Police - Voirie - ORPC - Contrôle des habitants - Sécurité au travail - Pompiers - Sécurité publique - Intégration des étrangers/CISEROC
M. Guillaume ABETEL	Finances - Energies renouvelables - Développement économique Stratégie de développement - Informatique
M. Olivier THIBAUD	Aménagement du territoire - Urbanisme - Police des constructions Salubrité
M. Pascal DESPONDS	Eaux - Epuration - Travaux - Gaz - Electricité - Eclairage public Télé réseau

12.2 Visite des nonagénaires

Sept habitants ont fêté leur nonantième anniversaire en 2023. Il s'agit de Mmes Antoinette Ballif, Simone Racine, Raymonde Roncalli, Violette Viglino, Gertrud Auberson, Charlotte Troyon et M. Francis Schaad. Une délégation municipale leur a rendu visite en toute simplicité.

12.3 Doyenne de la Commune

Au 31.12.2023, il s'agissait de Mme Marie-Louise Pury de Chavornay qui est née le 09.09.1922.

12.4 Bourgeois d'honneur

Le 04.11.2023, M. Bernard Viglino, Bourgeois d'honneur depuis 40 ans, s'est éteint à l'aube de sa 100^{ème} année.

12.5 Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, M. Stives Morand, Préfet, a procédé le 06.03.2023 ainsi que le 08.11.2023 à la visite annuelle de l'Administration communale.

Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres des années 2022 et 2023. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Chavornay entretient avec l'État de Vaud.

12.6 Litiges et procédures en cours

En 2023, la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales a traité deux affaires.

12.7 Dossiers transversaux

Certains dossiers conduits par les municipaux en charge font également intervenir la syndique ou un deuxième municipal. Ces dossiers, souvent stratégiques, vont fortement influencer le futur de la Commune.

Des rencontres annuelles ont été instaurées entre des membres de la Municipalité et les Douanes, PESA SA et Planzer SA afin d'aborder la question du trafic poids lourds.

Le plan d'affectation cantonal n°351 – Pôle pénitentiaire du Nord vaudois (PPNV), mis à l'enquête publique en juin 2023 a provoqué une opposition municipale au projet tel que présenté. A ce jour des discussions avec la DGTL sont en cours.

Par ailleurs, le projet de la boucle Travys occupe passablement la Municipalité et les services communaux.

La syndique ainsi que les municipaux concernés sont en charge de ces dossiers.

12.8 Mandats de représentation de la syndique de Chavornay

La Commune est représentée par la syndique dans plusieurs sociétés ou associations qui sont :

- Assemblée des syndics du district,
- Assemblée de l'Union des Communes Vaudoises (UCV),
- Commission d'impôts, déléguée,
- Conseil des 50 de l'UCV (déléguée par l'assemblée des syndics du district),
- Assemblée des syndics et secrétaires de l'ancien district d'Orbe,
- Comité du Triage du Cerisier,
- Comité de l'Association des bisons d'Europe de la forêt de Suchy,
- Assemblée de l'ASAICE,
- Assemblée de STRID SA,
- Groupe de travail de la cohésion régionale,
- Membre de l'Eco-comité,
- Conseil d'administration de la Résidence Au fil du Talent SA,
- Vérificatrice des comptes du Centre Emys.

12.9 Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Lors de l'assemblée des syndics du mois de mars, M. Bollinger, spécialiste durabilité et transition EcosSquad, sous l'égide de la Préfecture a demandé aux municipalités de remplir un sondage afin d'inventorier l'implication et l'avance des Communes du Nord Vaudois dans les différentes actions proposées par le PECC.

Il est possible de travailler et de s'engager sous plusieurs formes et toutes sont correctes ; le plan PECC est une aide, un fil rouge.

Il est important de rappeler que tant notre personnel communal, tant chacun des membres de la Municipalité sont motivés, dévoués et engagés pour la cause. Nos actions s'inscrivent dans notre plan de législature. Nous avons également soutenu la jeunesse dans différents projets sur le climat et la durabilité portés par l'Eco-comité. La Municipalité a fait le choix de ne pas obtenir de labels car un label est là pour prouver et faire un lien mais nous considérons que les actions et le terrain sont les meilleurs labels.

	Transversale									Energie et Mobilité							Adapt chgts clim					Intercommunal ?
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Vaulion	2	0	1	1	1	2	1	1	1	1	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	Non
Fontaines-sur-Grandson	1	1	1	2	2	2	2	2	1	1	1	0	2	1	1	1	1	1	2	2	2	Non
Valeyres-sous-Ursins	1	1	0	1	1	2	2	2	1	2	2	2	0	1	2	2	2	2	2	1	2	Non
Grandevent_VD	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	Non
Onnens	0	1	1	1	2	2	1	1	0	0	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	Non
Novalles	0	0	1	0	1	2	0	2	0	0	2	2	0	0	1	0	0	2	0	2	2	Non
Champagne	2	0	1	1	1		1	2	1	0	2	2	1	2	2	2	2	1	1	1	1	Non
Ballaigues	2	1	2	1	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1	2	0	2	2	1	1	2	Non
L'Abbaye	2	0	0	1	1	2	1	2	1	0	1	2	2	1	2	0	0	0	0	2	0	commu
Chamblon	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	2	0	2	2	Oui
Bullet	2	2	2	2	2	2	1	2	1	1	2	2	2	0	2	2	2	2	1	1	2	Non
Commune du Chenit	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	Oui
Champvent	1	1	1	1	1	1	2	1	2	2	1	2	1	1	1	0	2	2	2	2	2	Non
Bretonnières	2		2	2	1	2	0	2	2	1	1	2	0	2		2	2	2	1	0	2	Oui
concise	2	2	2	2	1	1	1	2	1	2	1	2	2	2	1	1	1	2	1	2	2	Non
Chavornay	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	Non
Rances	1	1	1	1	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	Non
L'Abergement	2	1	1	2	0	2	2	1	2	2	2	2	2	0	1	1	2	1	0	2	2	Non
PREMIER	1	0	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	0	2	2	1	1	2	Non
Valeyres-sous-Montagny	0	0	1	1	2	2	2	2	1	2	2	2	1	1	1	0	2	2	0	2	2	Non
les Clées	2	2	1	2	1	2	2	2	0	2	1	2	1	1	1	2		1	0	1	2	Non
Montcherand	0	0	0	2	2	2	0	2	0	0	1	2		0	2	2	0	2			0	Non
Montagny-près-Yverdon	1	1	1	2	2	2	2	2	2	0	2	2		1	2	2	2	2	2	2	2	Non

2	Important et déjà réalisé, planifié ou en cours de réalisation
1	Important, mais pas initié ni planifié
0	Pas réalisable, pas désiré

12.10 Crise énergétique

Dans la continuité de l'année précédente, le Point de rencontre d'urgence (PRU) situé au Foyer de la salle polyvalente a été équipé de matériel de télécommunication et de signalisation par le Service de la sécurité civile et militaire.

Il est à rappeler qu'un PRU est un premier « refuge » pour la population, un lieu polyvalent permettant d'accueillir la population touchée en cas d'événement (**ACCUEIL**)

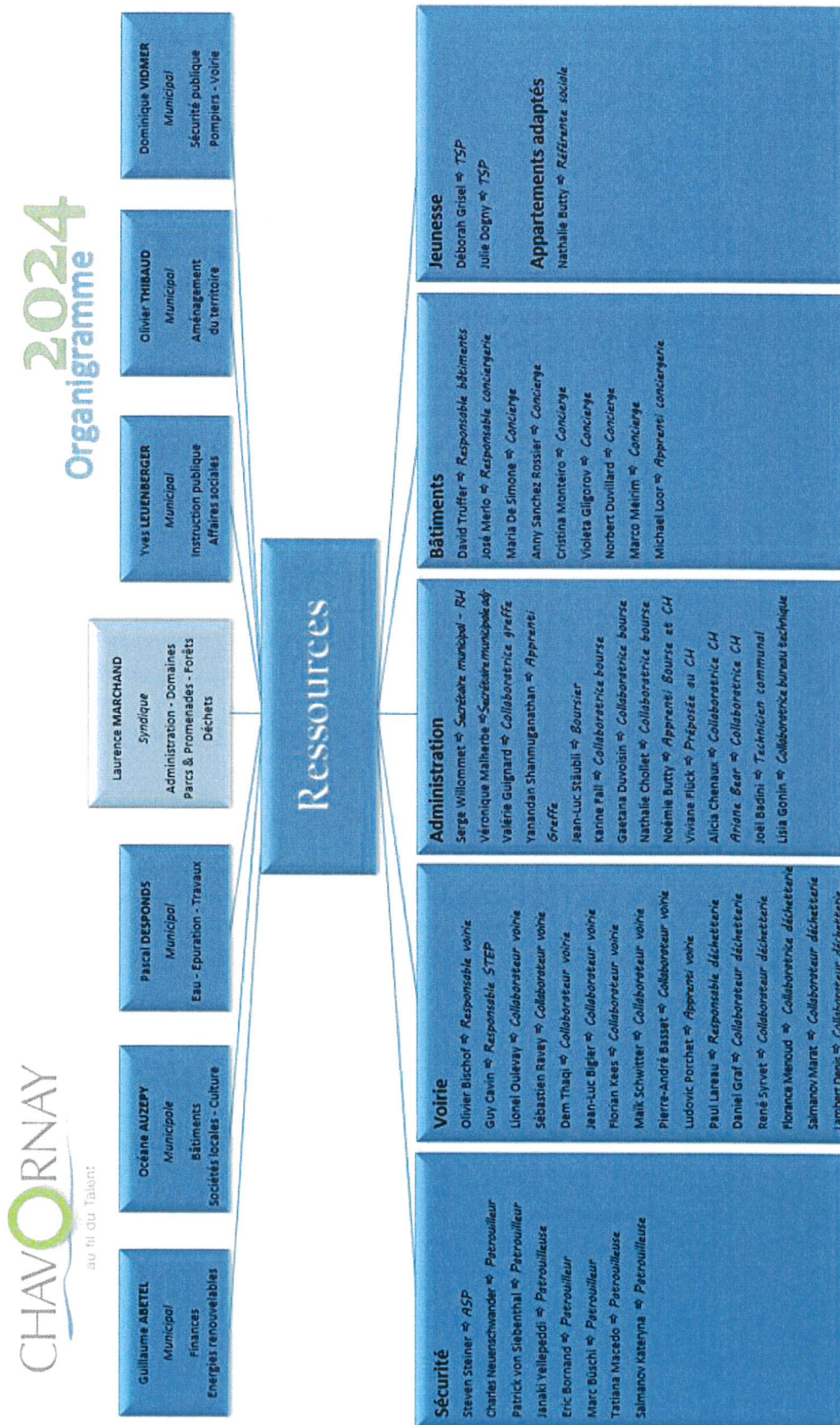
Il est un endroit qui permet un échange d'information entre les autorités et la population (**INFORMATION**)

Il peut garantir à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus (**COMMUNICATION**)

Et il peut être un point de distribution en cas de « besoins de première nécessité » tels que de l'eau potable, de l'alimentation, d'un hébergement d'urgence, etc. (**ASSISTANCE**) ;

De plus, il peut même être un lieu de rassemblement en vue d'éloigner une population d'une zone fortement sinistrée (**EVACUATION**).

13 Ressources humaines

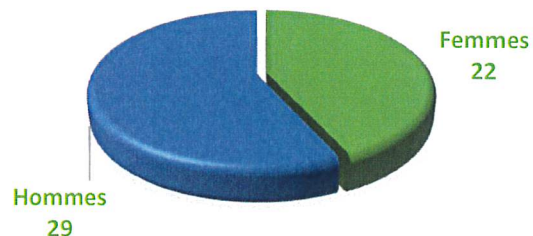


Au 31.12.2023, la Commune comptait 27.20 EPT et 5 apprenti(e)s.

Il y a lieu de rajouter les collaborateurs qui sont rémunérés au tarif horaire tels que les patrouilleurs, les personnes en charge des déchetteries et les auxiliaires.

Répartition hommes/femmes

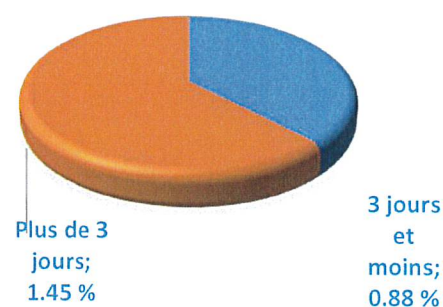
La proportion du personnel féminin au sein de l'effectif communal demeure stable. La Municipalité veille constamment à conserver un équilibre entre la représentation hommes/femmes.



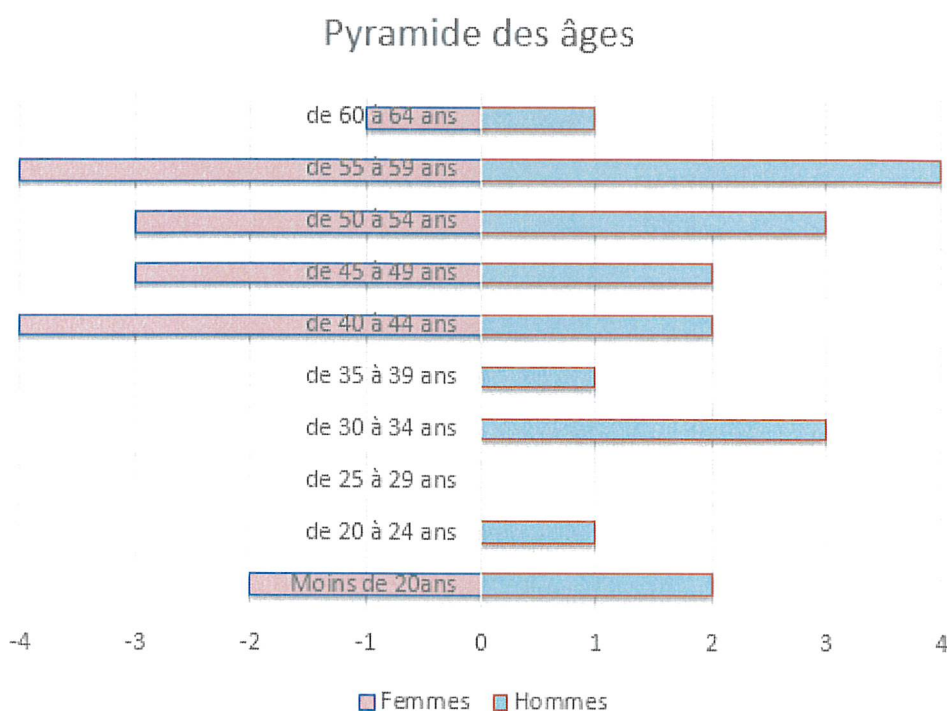
Absentéisme

Les absences de courte durée, à savoir de 3 jours et moins, sont de 0.88 % par rapport aux jours travaillés.

Ce taux particulièrement bas est la preuve d'un bon environnement de travail.



Pyramide des âges (hors auxiliaires)



13.1 Mutations dans le personnel

Au sein de l'Administration communale Mme Aurélia Bally, collaboratrice au Contrôle des habitants nous a quitté le 31.05.2023 pour mettre ses compétences aux services d'une autre Commune.

Pour faire face à l'absence d'une collaboratrice malade, Mme Alicia Chenaux a été engagée dans un premier temps en CDD puis en CDI au Contrôle des habitants.

En date du 01.09.2023 Mme Valérie Guignard a pris ses fonctions au sein du bureau du greffe.

Dans le courant de l'année, nous avons procédé à l'engagement, en qualité de patrouilleuse scolaire remplaçante, de Mme Katarina Salmanov ainsi que de son époux, M. Marat Salmanov en tant qu'auxiliaire à la déchetterie. Ce couple ukrainiens est au bénéfice du statut de protection S. Mme Florence Menoud a également été engagée en qualité d'auxiliaire à la déchetterie.

Par ailleurs, M. Frédy Henry, organiste à Bavois et Chavornay pour le compte de la Paroisse protestante, a démissionné de ses fonctions.

13.2 Apprentis

En juillet 2023, Mlle Tracy Chevalley a obtenu avec brio son CFC d'agente d'exploitation voirie et Mlle Maria Nozes Calado a obtenu son CFC d'employé de commerce.

A la rentrée du mois d'août, la Commune a engagé une apprentie de commerce en la personne de Mlle Chaïma Mejri qui effectuera sa 1^{ère} année aux Ecoles et les deux dernières à l'Administration communale. M. Ludovic Porchet a été engagé comme apprenti à la voirie.

Au 31.12.2023, la Commune formait 5 apprenti(e)s dans les métiers suivants : employé(e)s de commerce (3), agent d'exploitation voirie (1), agent d'exploitation conciergerie (1).

13.3 Formation

Il nous tient à cœur que le personnel communal suive régulièrement des cours de formation continue. Cette année des collaborateurs ont suivi autant des cours de cariste, de taille que des formations sur les demandes de naturalisation par exemple.

13.4 Collaboration avec les services communaux et remerciements

Il règne un excellent état d'esprit d'entraide entre les services, ce qui favorise les synergies.

14 Relations extérieures

14.1 Relations avec les Communes proches

La collaboration entre les Municipalités de Chavornay, de Bavois et d'Orbe demeure intense.

Les syndiques d'Orbe et de Chavornay ainsi que le syndic de Bavois ont régulièrement l'occasion d'échanger par exemple lors des rencontres des Syndic-que-s ou à l'occasion d'autres manifestations.

15 Déchets

15.1 Déchetteries

Chavornay

L'élargissement des horaires de la déchetterie de Chavornay donne satisfaction et permet une bonne répartition des usagers.

Deux responsables sont présents à chaque ouverture pour guider et conseiller les utilisateurs, secondés par 1 à 2 auxiliaires.

La signalétique recommandée par la directive cantonale a été posée aux différents endroits tels qu'à l'entrée ou contre le bâtiment central.

Nos trois déchetteries

Nous avons engagé deux auxiliaires supplémentaires afin de permettre un tournus des plages horaire dans les trois déchetteries. Les ouvertures différenciées de ces trois endroits permettent à notre population de toujours trouver le moment adéquat pour aller déposer ses déchets.

Dans l'ensemble, la quantité de déchets déposées dans nos déchetteries est stable.

En général, les citoyens sont respectueux des consignes et du tri.

Quelques entreprises essaient encore de déposer des déchets sans autorisation mais notre personnel veille et les guide auprès des repreneurs officiels.

15.2 Points de collecte

Les 31 points de collectes disposés dans notre Commune permettent à chacun de se débarrasser des déchets courants et le bon fonctionnement est assuré par notre personnel.

Les sacs déposés hors des conteneurs sont systématiquement ouverts et les propriétaires ayant transgressé le règlement sont amendés.

En 2023, 5 ordonnances pénales ont été notifiées pour des infractions aux déchets pour la somme de CHF 650.00.

Il y a eu 6 ordonnances de classement, c'est-à-dire que la personne ne reconnaît par les faits. Nous ne pouvons pas amender.

Les conteneurs enterrés sont toujours nettoyés deux fois par an afin de limiter les mauvaises odeurs.

Le conteneur enterré à la Cité 9 a été changé car il était défectueux.

Une poubelle de tri a été installée avec satisfaction sur la place Union et Paix et une autre poubelle de tri mobile a été achetée pour les manifestations diverses.

16 Forêts

16.1 Constat général

Au début de l'année 2023, les conditions ont été normales. Puis des vents violents ont traversé la Suisse ; une fois venant du Sud et l'autre fois du Nord. Des arbres ont été renversés dans tous les sens, principalement les épicéas. Il a fallu les exploiter avant la période estivale et l'arrivée des bostryches.

L'été a passé avec sa sécheresse encore plus chaude et plus longue qu'en 2022. Les arbres, dont les fayards ont beaucoup souffert, concernant les autres essences un peu moins.

Enfin, les infestations de bostryches ou scolytes se sont montrées bien plus virulentes qu'anticipé. Tous les peuplements d'épicéas ont été touchés et, fait nouveau, des peuplements de sapins blancs sont également atteints par le bostryche curvidenté. Les dégâts sont énormes.

Puis est venu l'automne et la pluie ... Trois mois de pluie, ce qui ne facilite pas le travail.

Bref, une année difficile pour nos forêts.



16.2 Exploitation

Le 3/4 des bois exploités sont des châblis, c'est-à-dire des arbres bostrychés, renversés, cassés ou malades. Seule une partie de feuillu, pour le bois de feu notamment, est exploité normalement. Le prix du résineux est en constante baisse depuis le printemps. En effet, sur le marché suisse des sciages, le cumul des lots de grumes ainsi qu'une baisse des qualités ont provoqué une chute des prix ainsi qu'un retard dans la prise en charge des lots.

Comme l'année passée la sécheresse de l'année risque de provoquer à plus ou moins long terme des dégâts importants dans nos forêts et ceci sur toutes les essences.



16.3 Soins à la jeune forêt

Le soin à la jeune forêt a été en baisse dans les perchis car les récolteuses ont été utilisées pour les châblis.

Les surfaces traitées se situent dans les Côtes du Talent et au Grand Bois principalement.

16.4 Travaux spéciaux

Aucun cette année.

16.5 Plantations

0,97 ha de plantations ont été effectuées cette année. A cause des châblis, des surfaces conséquentes seront prévues pour 2024.

16.6 Rapport sur les travaux forestiers en 2022

16.6.1 Exploitation - coupes de bois

- Chavornay : principalement dans les peuplements d'épicéas sur toute la surface de la Commune

Assortiments	Chavornay 2023 Nb de m ³	Chavornay 2022 Nb de m ³	Chavornay 2021 Nb de m ³
Bois de service résineux	881	491	611
Bois de service feuillus	21	230	191
Bois d'industrie (panneaux et papier)	364	199	88
Bois de feu feuillus	364	622	260
Total m³	1'501	1'542	1'150

16.6.2 Soins cultureux dans des jeunes peuplements

Surfaces concernées	Chavornay 2023 Nb d'ares	Chavornay 2022 Nb d'ares	Chavornay 2021 Nb d'ares
Surfaces plantées	97	355	358
EP (éclaircie perchis)	444	831	1378
Soins cultureux	725	755	926
Total ares	1'266	1'941	2'662

16.6.3 Travaux techniques

- Entretien courant des chemins

16.7 Informations diverses

16.7.1 Faune

Ces occupants sont toujours bien installés sur notre territoire :

- Le cerf au-dessus de Corcelles,
- Le castor au bord du Talent.

16.7.2 Sapins de Noël

Le 9 décembre au matin, la population a été invitée à se rendre en forêt dans la sapinière, plantation communale, en dessus du refuge des Thuyas afin d'y choisir son sapin.

Cette édition de distribution a rencontré un vif succès ! Petits moyens ou grands, plus de 280 sapins ont été choisis et coupés directement par nos employés communaux.

En famille, seul ou en groupe, habillés et chaussés en conséquence les citoyens ont pu échanger joyeusement autour d'une soupe.



Plus de 700 sapins ont été plantés en 2023 par notre personnel de la voirie.

16.8 Martelage

Le martelage pour la Commune de Chavornay a eu lieu le 4 décembre sous la conduite de M. Michel Mercier, garde-forestier, et de l'inspecteur M. Philippe Graf. Une délégation municipale ainsi que le chef voirie ont passé une matinée fort intéressante. Elle s'est terminée par un repas au refuge.

17 Parcs et promenades - Domaines

17.1 Aménagements et entretien différencié

Afin de favoriser la biodiversité, l'ensemble de nos espaces verts bénéficie d'un entretien différencié c'est-à-dire adapter le type d'entretien en fonction de l'usage des terrains. Pour trouver un équilibre floristique, il faut accepter le fait de ne pas pouvoir le piétiner ni l'utiliser comme aire de jeux. Son entretien est très respectueux de l'environnement en ne faisant pas appel aux herbicides ou aux engrais. Aucun arrosage n'est nécessaire. Son installation demande d'être patient, environ 3 à 5 ans.

Quelques aménagements ou travaux effectués :

- Suite à la maladie des arbres en bordure du préau du collège de Corcelles, l'abattage a été nécessaire. De nouveaux arbres tels qu'un noyer, deux érables et un tilleul ont été replantés ;
- Les platanes à côté de l'église de Corcelles ont dû être abattus. De nouveaux arbres tels qu'un érable japonais et un liquidambar ont été replantés ;
- Plantation d'arbustes indigènes tels que par exemple un saule suisse, un sureau rouge, un sureau noir, ou fusain d'Europe tout au long de la route de Corcelles à Chavornay ;
- Aménagement de bacs à fleurs autour de la fontaine de la Grand Rue ;
- Changement de la haie derrière la fontaine dans le cimetière de Chavornay.

17.2 Jardins communaux

Des contrôles réguliers sont effectués afin de rendre les locataires attentifs sur un entretien régulier et une utilisation correcte des parcelles. La liste d'attente est importante.

Certaines des parcelles d'Arsillet sont particulièrement grandes. Une nouvelle redistribution de ces dernières ainsi qu'un nouvel aménagement est en cours.

17.3 Revitalisation - Renaturation de nos cours d'eau

Revitalisation du Talent

Le Canton a démarré le travail de revitalisation du Talent sur le secteur 2, en amont, sur la frontière des deux Communes de Chavornay et Bavois.

L'objectif de ces travaux :

- Rétablir la migration piscicole dans la continuité des travaux réalisés à l'aval en 2021 - 2022
- Redonner une dynamique naturelle au cours d'eau
- Diversifier l'habitat piscicole
- Créer des zones de frai pour la reproduction
- Renaturer la berge en rive droite
- Offrir des possibilités d'échappement pour les animaux terrestres pris au piège dans le lit

En accord avec les services forestiers de l'Etat, d'importants abattages d'arbres sur la berge ont été nécessaires pour effectuer les travaux. Ces derniers se sont déroulés en grande partie dans le lit du cours d'eau. Les accès au cours d'eau se sont faits par le secteur défriché.

Le tracé des pistes de chantier à travers la parcelle n°833 a été discuté avec l'exploitant.

Les travaux ont été arrêtés pour la période hivernale.



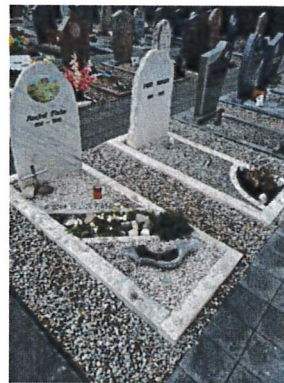
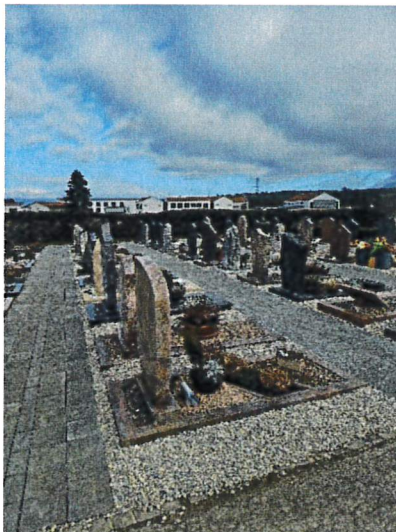
17.4 En vrac

- Une réflexion sur la réorganisation des terrains de foot est en cours.
- La tondeuse robot pour les terrains de foot a été changée.
- Aménagement du parcours sensoriel à la place de jeux du Vieux-Moulin
- Des tables et bancs en bois, confectionnés avec le bois de nos forêts, ont été installés par nos employés et disposés en différents endroits de la Commune.



17.5 Cimetières

Une réfection des chemins et allées du cimetière de Chavornay est en cours.



17.6 Places de jeux

10 places de jeux communales sont réparties sur l'ensemble de notre Commune.

Chaque année, au printemps, un contrôle complet des installations doit être effectué afin de sécuriser les divers jeux par une entreprise agréée ainsi que par notre personnel qualifié pour cette tâche. Puis, tout au long de l'année, des passages réguliers sont faits pour s'assurer que tout est en ordre.

● Inventaire des différentes places de jeux communales ● Future place de jeu



M. Pascal DESPONDS

Services industriels
Travaux
Eau
Epuration



COMMUNE DE CHAVORNAY

✦ Travaux - Services industriels - Eau - Epuraton

18 Travaux

18.1 Travaux sous préavis ou budgets (non exhaustif)

En 2023, la mise en œuvre de divers chantiers ou projets a été chronophage. 2024 devrait être également prolifique et permettre l'accomplissement de divers ouvrages comme ceux mentionnés ci-dessous.



Essert-Pittet

- **Route de Suchy – DP 1129 – Glissement de terrain / Assainissement (budget 23)**

L'apparition d'un glissement de terrain le long de cette route communale a forcé la Municipalité à prendre des mesures d'urgence. L'encaissement de la chaussée avec pose de géogrille a été refait sur une surface d'environ 100 m², coût de l'opération ~CHF 30'000.00.

Corcelles-sur-Chavornay

- **Route de Chavornay, RC 293 – Secteur du Pré-Carré, DP 1001 / Entretien (budget 23 & préavis n° 6-3/23)**

Dans ce secteur, un entretien complet a été effectué sur la rue desservant l'institution du « Pré-Carré » et une réfection, sous préavis, d'une partie de la RC en entrée de localité a été exécutée. Cette fructueuse collaboration avec la DGMR-VD fût profitable et devrait, selon les opportunités, être reconduite dans le futur.

Chavornay

- **Rues de la Cité et Sadaz, divers aménagements et zone piétonne. (préavis n° 16-5/20)**

À la suite d'une période d'évaluation qui s'est révélée positive, cette zone de vie a été finalisée afin de la rendre définitive. En début 2024, un passage à piétons sera marqué dans le secteur de l'école. Après ces derniers travaux, ce préavis pourra être bouclé.

- **Rue de l'Industrie (préavis n° 5-1/22)**

La réfection de la chaussée et le remplacement de la conduite d'eau potable ont été réalisés durant le 1^{er} semestre. Sur une partie du secteur, un sous-sol peu favorable a été rencontré. Du fait que le trafic des camions est important, la pose d'une géogrille en fibres de verre entre les couches de base a été nécessaire pour augmenter la portance et ainsi éviter les remontées de fissures. Au printemps 2024, la dernière couche de bitume (tapis) sera posée. Le fort trafic de poids lourds a pénalisé la fluidité de la circulation ainsi que l'exécution des travaux.

- **RC 289 - Grand'Rue – Ch. de la Ville – Passage piétonnier, DP 154 / Réfection (préavis n° 19-4/22)**

La réalisation de ce chantier en milieu urbain a imposé des contraintes organisationnelles afin de faciliter la vie des riverains et des propriétaires habitant dans les immeubles proches. En maintenant une bonne communication les travaux se sont déroulés sans accros. Les raccordements privés d'évacuation des eaux (séparatif) ont été contrôlés et ceux nécessitant

une modification ont été corrigés aux frais des propriétaires. Au printemps 2024, la dernière couche de bitume (tapis) sera posée.

- **RC 293 phase 2 - Routes de Corcelles - Assainissement et requalification de la chaussée (préavis n° 11-4/20)**

Comme prévu, la couche d'usure ou de roulement (tapis final) a été posée les 1er et 2 juillet pour le secteur de la route d'Orbe (en sortie de localité) et du 21 au 23 août pour le tronçon entre le giratoire et la jonction autoroutière. Sur ce dernier tronçon les travaux se sont déroulés de nuit comme de jour et sur route fermée. Différents détails seront encore réglés en 2024.

- **RC 289 – Route d'Yverdon – Giratoire – Carrefour Rue de Sadaz / Aménagements (préavis n° 2-2/23 & 10-4/23)**

Ce chantier d'envergure a démarré le 12 septembre avec une vision de fin des travaux en novembre 2024. Déviations, restrictions de circulation et réouvertures rythmeront les communications ainsi que la pose de la signalisation routière. A ce jour, pas de désagréments majeurs ont été encore rencontrés. Le secteur le plus perturbant sera sans nul doute la réfection du giratoire. Nous travaillons de concert avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR-VD) afin de gérer au mieux l'important trafic.

18.2 Etudes - Projets

- **Secteur gare CFF - Rue du Jura – Rue de la Gare - Rue de la Cité - Moëillettes 1 & 2 / Aménagements**

Pour ce secteur, un avant-projet proposant des pistes de solutions nous a été remis il y a quelques années. Mandat a été donné à un bureau d'ingénieurs conseil, spécialiste en la matière, de poursuivre cette pré-étude. Ce projet d'aménagement global devra intégrer les besoins en matière de circulation, de mobilité douce, de transports en commun, d'espaces résidentiels et commerciaux, d'équipements publics et sécuritaires.

- **Rues du Château et du Verger - Evacuation des eaux claires et usées - Amélioration**

Un important « nœud de canalisations » situé au bas de la rue du Château, avant le passage sous les voies CFF et menant à la déchetterie, nous pose régulièrement des problèmes. Ce déficit de capacité d'évacuation engendre des remontées d'eau mixte dans les bâtiments. Des futures constructions viendront péjorer cette situation, notamment un bâtiment à la rue du Verger et ceux du futur quartier des Moëillettes 2.

- **Chemin de Perrevuit - Evacuation des eaux claires et usées – Mise en séparatif**

Dans le secteur de la rue de l'Industrie, une importante surface industrielle doit se mettre en conformité pour son évacuation des eaux. Afin de collecter correctement ces volumes séparés (EU et EC), nous devons, nous Commune, aussi adapter nos collecteurs récepteurs (actuellement en mode unitaire).

18.3 Entretien - Réfection

Entretien courant & préventif

Des réparations ont été effectuées de manière ciblée pour remédier aux problèmes spécifiques, tels que, le comblement de nids-de-poule, la réparation de fissures, le renouvellement de la signalisation routière, et d'autres interventions visant à améliorer la sécurité et la durabilité des routes.

Ces réparations réactives sont complétées par des travaux d'entretien préventif, lesquels ont pour objectif de prolonger la durée de vie des routes. Cela peut inclure le resurfaçage périodique, la gestion des eaux pluviales ainsi que d'autres mesures visant à prévenir les dommages futurs plus onéreux.

- **Route de Penthéréaz – Reliant Chavornay & Penthéréaz**

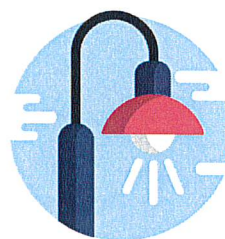
Cette route secondaire reliant le Sud-Est de Chavornay au village de Penthéréaz est communale. Ce qui implique, malheureusement, que son entretien nous incombe. L'état de son revêtement est fortement dégradé, présentant des portions en forêt sans plus aucune granularité. Sur une 1^{ère} longueur de cette chaussée, un épandage d'élastomère de bitume et un gravillonnage ont été effectués. L'entretien de cette route se poursuivra en 2024.

19 Services industriels

19.1 Eclairage public EP - Eclairer de manière efficiente et durable

19.1.1 Entretien courant

De manière régulière l'entretien et les actions préventives ont été réalisées afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des installations d'éclairage public. Cela inclut les lampadaires et autres dispositifs installés dans les rues, les places publiques et les zones piétonnes. Les principales activités sont le remplacement des ampoules ou des têtes d'éclairage, leur nettoyage, vérifier leur orientation et réparer les pièces défectueuses.



19.1.2 Assainissement de l'infrastructure

Afin de pouvoir respecter la volonté de la Municipalité en matière de développement durable et de bénéficier d'une substantielle diminution de la consommation pouvant aller jusqu'à plus de 50%. L'assainissement de l'éclairage public est une priorité. S'il est important de maîtriser les coûts, pouvoir piloter et gérer à distance le fonctionnement de l'éclairage public, en adaptant la densité et les heures d'allumage selon les saisons et les phases nocturnes, est aussi un élément important dans la réalisation de l'objectif fixé.

Courant 2023, 45 anciens points lumineux ont été remplacés par de la nouvelle technologie dans la localité de Chavornay.

19.1.3 Evolution de la consommation

Consommations annuelles - Réponse au vœu n° 1 du rapport 2022

Puissance	Essert-Pittet	Corcelles	Chavornay	Total/an	Variation
2019 - KW/h	13 816	29 281	215 040	258 137	100.00%
2020 - KW/h	13 816	28 112	209 392	251 320	97.36%
2021 - KW/h	9 059	29 956	173 465	212 480	82.31%
2022 - KW/h	5 290	27 316	164 572	197 178	76.39%
2023 - KW/h	5 290	26 945	106 243	138 568	53.64%

Constats :

Une diminution de consommation de **46.36%** et ceci depuis 2019. En 2019, la puissance consommée par l'éclairage public représentait 21.6% de la consommation totale de la commune pour reculer à 12.9% en 2023.

Une fois que l'assainissement de l'éclairage public de Corcelles-sur-Chavornay (Préavis 18-6/23), dont les travaux s'étaleront tout au long de l'année 2024, sera finalisé,

nous serons dans une situation qui pourra être qualifiée de très bonne et respectueuse de l'environnement.

19.1.4 Extinction & insécurité ressentie

La relation entre l'extinction de l'éclairage public et l'augmentation de la criminalité est un sujet complexe. Les opinions divergent et les études menées sur ce sujet concluent à des résultats variés. Certains chargés de sécurité soutiennent que l'extinction de l'éclairage public peut potentiellement augmenter les activités criminelles, l'obscurité offrant un environnement plus propice à agir. Cependant, d'autres études suggèrent que l'impact de l'éclairage public sur la criminalité dépend de divers facteurs, tels que le contexte social, économique et culturel d'une région donnée. Dans certaines situations, l'extinction de l'éclairage public peut ne pas avoir d'effet significatif sur la criminalité, ou même la réduire, car elle peut être compensée par d'autres facteurs, tels que la vigilance accrue des résidents.

En résumé et à ce jour, il n'existe pas de consensus universel sur cette question. Par suite de l'introduction de l'extinction horaire de l'éclairage public, aucune augmentation de la criminalité est observée dans notre Commune.

20 Eau potable

20.1 Alimentation d'eau sous pression - ESP

L'eau potable est essentielle à la santé publique. Les distributeurs d'eau ont la responsabilité de s'assurer que l'eau qu'ils fournissent est exempte de contaminants nocifs et qu'elle est propre à la consommation humaine. Cela inclut la surveillance régulière de la qualité de l'eau, à différents points du système de distribution, pour détecter la présence de contaminants et prendre des mesures correctives si nécessaire.



Sur la localité d'Essert-Pittet, les consommations sont essentiellement « résidentielles », alors que sur la localité de Corcelles-sur-Chavornay, elles sont résidentielles et agricoles, et enfin sur la localité de Chavornay, une importante part des consommations provient des nombreuses industries (plus de 50% des consommations facturées).

20.2 Caractéristiques des réseaux et leur infrastructure

20.2.1 Réseau alimentant Chavornay & Essert-Pittet

L'unique ressource de la Commune de Chavornay est le puits d'Entreroches, réalisé en 1959. Il y a trois pompes immergées, mais une seule fonctionne à la fois, elles sont toutes utilisées à tour de rôle. La totalité de l'eau sortant du puits ne va pas au réservoir, car elle est consommée en direct au niveau de la localité de Chavornay. De plus, la ferme de La Bernoise (Orny) est alimentée directement depuis la conduite de refoulement. Les zones de protection des eaux (S1, S2 et S3) sont établies depuis 1995. La concession a été renouvelée en 2015, pour un débit de 3'000l/min.

Ce sont plus de 35 km de conduites sous pression, un réservoir de 3'800 m³, 148 bornes hydrantes et 375 vannes communales qui assurent la distribution de ces 2 villages.

De plus, à des fins sécuritaires, par redondance, une interconnexion avec Orbe (RIPO) est disponible en cas de problèmes majeurs (pollution, ruptures de conduites) ou lors de maintenance de notre réseau principal.

Volumes soustraits de notre puits d'Entreroches – M³/an

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
710'599	744'346	663'661	654'002	642'525	663'711	742'918

20.2.2 Réseau alimentant Corcelles-sur-Chavornay

L'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs ne peut répondre qu'entre 17 % et 65 % de ses propres besoins avec ses propres ressources, 1'073 m³/j à l'étiage et 2'300 m³/j en moyenne. Pour équilibrer son bilan ressources – besoins, l'association se fait donc livrer de l'eau par des distributeurs d'eau voisins, achetée à la Commune de Lausanne et à l'association intercommunale du Jorat.

Le m³ acheté à l'AIAE s'élève à CHF 1.20 alors que le coût facturé aux consommateurs de l'entier de la Commune est de 80 cts/m³.

20.2.3 Surveillance des réseaux – Lutte contre les fuites

La lutte contre les fuites dans les réseaux de distribution est un enjeu majeur pour la préservation des ressources et d'économie d'énergie électrique pour le pompage. Aux coûts directs de la fuite d'eau s'ajoutent les dommages consécutifs tels que le dégravolement des voies de circulation et la pénétration de germes et autres polluants.

Pour exemple : Une fuite d'un diamètre de 8 mm occasionne dans une installation avec une pression de réseau de 6 bars des pertes d'eau annuelles de 36'880 m³.

Ce sont plus de 120 détecteurs qui assument la surveillance dans les 3 localités.

La technique de recherches de fuites consiste à poser deux capteurs distants sur la canalisation et une unité centrale de corrélation de bruit va analyser les ondes transmises et les vibrations pour calculer les distances entre les capteurs et la fuite.

Ex : Corcelles-sur-Chavornay

20 détecteurs installés, dont 2 en alarme (en rouge).



21 Eaux claires et usées Epuration

21.1 Le réseau des canalisations des eaux usées (EU) et de eaux claires (EC)

Le territoire de la Commune de Chavornay est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

1. Le bassin de Corcelles-sur-Chavornay et de Chavornay dirigé sur la STEP de Chavornay, « Les Hollandaises ».
2. Le bassin d'Essert-Pittet alimentant la STEP d'Ependes, « Pré-Vuacoz »

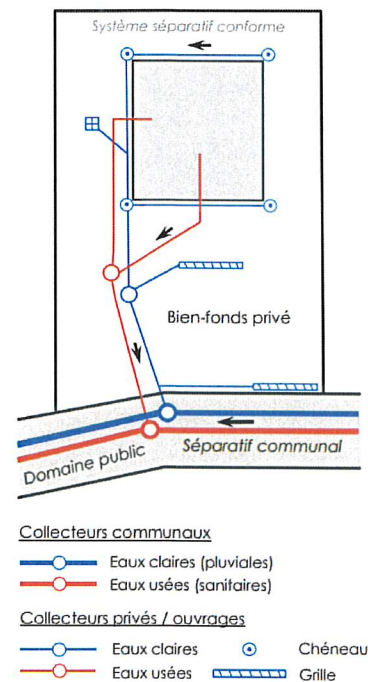
21.1.1 Contrôle du séparatif des biens-fonds privés.

Contrôle du système séparatif des collecteurs privés pour les nouvelles et anciennes constructions. La Municipalité demande la mise en séparatif du bien-fonds si le réseau privé est impacté par des travaux communaux ou privés.

- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions ou de rénovations dont le permis de construire a été délivré.
- Un délai de 2 ans est donné pour l'exécution de la mise en conformité.

21.1.2 Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur plusieurs km.
- Curage intensif (calcaire et racines) pour donner suite aux visionnages caméra.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'évacuation des eaux.
- Curage et entretien des sacs de route, des gueules de loup et autres.
- Mise en conformité de plusieurs chambres doubles afin de répondre aux objectifs du plan général d'évacuation des eaux.



21.2 STEP intercommunale de Chavornay - Les « Hollandaises »

Les eaux des localités de Corcelles, Chavornay, Penthérez et Bavois y sont traitées.

Soit, 6'619 équivalents habitants (EH), en début 2023.

Les coûts des investissements et les frais d'exploitation sont régis sous la forme juridique d'une « entente intercommunale ».

La répartition des coûts d'exploitation se fait selon le critère des EH. Soit : Chavornay : 78.21 % - Bavois : 15.25 % - Penthérez : 6.54 %.



21.2.1 Coût par habitant (EH) raccordé à la STEP de Chavornay

	2024 Budget	2023	2022	2021	2020
CHF / EH	62.56	62.61	68.43	53.03	51.47
Notes	Diminution progressive du coût de l'électricité	Forte augmentation du coût de l'électricité			

Le coût d'exploitation est fortement dépendant du prix de l'énergie électrique (KW/h).

21.2.2 Analyses officielles et autocontrôle

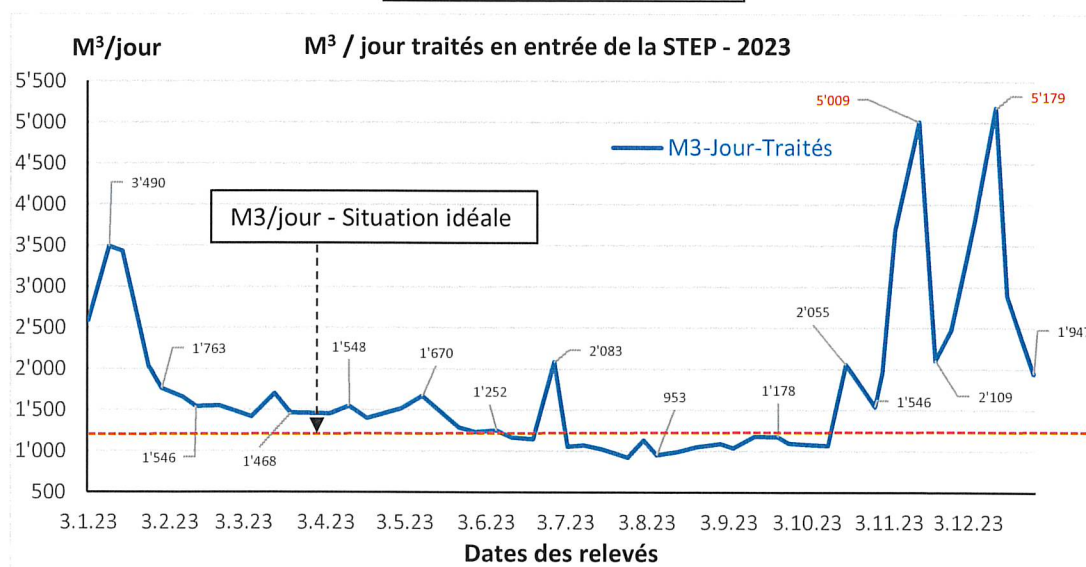
Les stations d'épuration communales font l'objet d'analyses par la DGE (Canton de Vaud) à une fréquence mensuelle. Les échantillons sont prélevés par les exploitants de STEP sur une période de 24 heures à des dates prédéfinies, en entrée et sortie de STEP. Les inspecteurs de la DGE collectent les échantillons et effectuent un contrôle général des installations.

Aux contrôles de la DGE-VD s'ajoutent les analyses d'autocontrôles effectuées par les exploitants. Ces analyses, réalisées à une fréquence plus élevée (48 en 2023), sont prises en compte dans l'élaboration des bilans annuels.

21.2.3 Le volume de l'eau épurée

En fonction de la pluviométrie, de fortes fluctuations de volumes sont relevées à l'entrée de la STEP. La situation théorique et idéale se trouve aux environs des 1'100 m³ par jour (la ligne traitillée en rouge -----). Ce surplus inutilement traité démontre clairement qu'il est impératif d'améliorer le séparatif sur le village de Chavornay.

Volumes / Jour - Traités



21.3 STEP intercommunale d'Ependes - ARCC - Pré-Vuaco

L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont, est composée de 4 villages, Suchy, Ependes, Belmont et Essert-Pittet. Constitué d'un Conseil intercommunal (législatif) lequel a siégé 2 fois, en mars et septembre. Le Comité directeur (exécutif, CODIR), constitué de Municipaux, 5 séances ont été nécessaires afin d'assurer le bon

fonctionnement de l'association. Comme toutes associations, l'ARCC possède la personnalité juridique.

21.3.1 Quelques chiffres - Equivalents habitants raccordés (EH)

	ARCC # EH	Essert-Pittet # EH	Notre participation CHF	Coût par EH CHF	Notes
2024	1'686	217	17'328.-	80.-	Selon budget
2023	1'705	224	17'457.-	75.77	Comptes
2022	1'246/1'661	217	27'808.-	128.-	Venue Belmont, 2 mois
2021	1'210	192	25'869.-	135.-	Comptes 2021
2020	1'190	196	23'413.-	120.-	Comptes 2020

21.3.2 Panneaux photovoltaïques

Le 27 septembre, le Conseil intercommunal acceptait le préavis proposant la pose de panneaux solaires. Un montant de CHF 37'000.00 a été accepté (subvention déduite).

Fin janvier 2024, cette infrastructure était réalisée.

Les 45 panneaux, sont installés sur le bâtiment.



M. Dominique VIDMER

Contrôle des habitants

Sécurité publique

Intégration des étrangers/CISEROC

Voirie

Sécurité au travail

Pompiers – ORPC



COMMUNE DE CHAVORNAY

◆ Contrôle des habitants - Sécurité publique - Intégration des étrangers/CISEROC - Voirie - Pompiers - ORPC

22 Contrôle des habitants

Tâches du service

- Enregistrement des arrivées, des départs, des changements d'adresse et des mutations.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales.
- Gestion des permis de séjour.
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Établissement des demandes de cartes d'identité.
- Établissement des divers justificatifs, attestations et visas.
- Naturalisations.
- Vente de cartes journalières CFF.

Guichet virtuel et formulaires en ligne

Guichet virtuel

Afin d'optimiser certaines demandes de nos administrés, notamment pour leur éviter un déplacement, nous proposons les transactions suivantes en ligne :

- Inscription/départ/changement de propriétaire de chien.
- Demande de renseignements.

Formulaires en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, des documents peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Commune :

- Annonce d'arrivée.
- Annonce d'arrivée, Union européenne AELE.
- Annonce d'arrivée, Etat tiers.
- Annonce de mutation.
- Attestation du logeur.

Chiffres de la population

La population de Chavornay établie au 31.12.2023 s'élevait à 5'428 habitants (source CH), soit une diminution de 25 habitants par rapport à 2022.

Origine	Nb d'habitants	
	2022	2023
Suisse (74 %)	3'993	3'980
Étranger (26 %)	1'460	1448
Total	5'453	5'428

Répartition	Nb d'habitants	
	2022	2023
Hommes	2'123	2'154
Femmes	2'145	2'165
Enfants	1'185	1'109
Total	5'453	5'428

Population de la Commune de Chavornay

Arrivées	2022	2023	Départs	2022	2023
Suisses	282	270	Suisses	278	287
Étrangers	245	223	Étrangers	162	186
Total	527	493	Total	440	473

En 2023, l'addition des départs et des arrivées comptabilise 966 mouvements (967 en 2022) représentant un taux de renouvellement élevé de la population.

Frontaliers

Au 31 décembre 2023, 241 frontaliers travaillaient dans la commune de Chavornay, répartis dans 44 entreprises, soit 17 frontaliers de plus et 5 entreprises en moins que la revendication acceptée par le Canton en 2021.

La rétrocession financière de l'impôt frontalier 2022 perçue en 2023, conformément à l'Accord franco-suisse, se monte à CHF 730'002.40 pour la Commune.

La rétrocession de 2023 sera perçue fin 2024.

Naturalisations

17 demandes de naturalisation ont été transmises à la Commune en 2023. Selon la nouvelle loi sur les naturalisations, les dossiers sont transmis au Canton et traités par le Service de la population qui nous les transmet après contrôle.

26 personnes ont été naturalisées en 2023.

Récapitulatif des naturalisations 2023

Pays d'origine	Nb de dossiers	Nb de personnes
Angola	1	1
Congo (Kinshasa)	1	1
Équateur	1	1
Espagne	1	1
France	4	9
Italie	3	4
Portugal	3	3
Roumanie	2	2
Serbie	2	2
Sri Lanka	1	1
Turquie	1	1
Total des dossiers	20	26

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dossiers déposés	36	7	15	17	24	12	17
Nb de personnes naturalisées	33	24	33	11	21	32	26

23 Sécurité - Police

Délits et événements

En 2023, la Gendarmerie cantonale a été sollicitée pour différentes interventions habituelles et courantes.

Le municipal en charge de la sécurité ainsi que notre ASP (Assistant de Police) rencontrent une fois par mois le chef du poste de Gendarmerie de Chavornay pour échanger sur les événements en cours et futurs.

L'Abbaye organisée dans la Commune a été un grand défi pour la sécurité. Il a fallu gérer et organiser les cortèges, le blocage de routes et la circulation.

AO et OP (amendes d'ordre, ordonnances pénales)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
OP	55	114	176	78	121	118	113	67	105
AO	240	149	62	211	341	276	690	741	339

Sécurité et trafic

Collaboration intercommunale

Nos collaborateurs interviennent également sur la Commune de Bavois, dans le village et au restauroute au travers d'un contrat de prestations (voir aussi Interventions et tâches de l'ASP).

En 2023, nous avons également mis en place un accord de remplacement avec la Commune d'Orbe. En cas d'absence de notre ASP, nous pouvons compter sur l'appui des ASP de la Ville d'Orbe et à l'inverse notre ASP intervient à Orbe.

En 2023, des ASP d'Orbe ont reçu une formation sur plusieurs semaines. Nos deux collaborateurs sont donc intervenus en remplacement certains jours de semaine pour une aide à la gestion des parkings. Ces prestations sont facturées à un prix de l'heure convenu entre les Communes.

Interventions et tâches de l'ASP et du préposé au stationnement

Les diverses tâches de mise en place, de changements et de réparations de la signalisation, dont le mandat de service était précédemment confié à une entreprise externe, ont été reprises par nos deux collaborateurs.

Leur cahier des charges, non exhaustif, est le suivant :

- La pose de radars informatifs dans les diverses rues de la Commune dont les statistiques enregistrées nous permettent une analyse du trafic.
- La gestion des marquages et des panneaux de signalisation routière ou des parkings.
- La gestion des divers feux de signalisation.
- Le contrôle des enseignes publicitaires des entreprises et des autorisations y relatives.
- Le contrôle et le suivi des autorisations des poses provisoires d'annonces de manifestations.
- Le contrôle, la délimitation et le marquage de parkings nécessaires également lors des diverses manifestations.
- L'application du RGP (Règlement général de police).
- L'analyse du bien-fondé des contestations d'amendes d'ordre et la fourniture de pièces justificatives et d'informations nécessaires à la détermination.

- La collaboration et la coordination avec les divers services communaux et externes lors de pose de signalisation provisoire d'urgence ou lors de travaux.
- Le suivi des séances de chantier concernant les routes.
- La coordination, la collaboration et le suivi des interventions de la Gendarmerie cantonale sur notre Commune (vols, accidents, pollutions, recherche de personnes, agressions, etc.).
- La collaboration avec le Service de la population.
- La gestion des patrouilleurs scolaires.
- La gestion de la Police du Commerce.

En outre, la surveillance du stationnement par MM. Steiner et Oulevay sur la Commune de Bavois permet à cette dernière de bénéficier d'un service de contrôle du stationnement agréé, à temps partiel et moyennant facturation, prestation à laquelle elle ne pourrait prétendre en tant que Commune avec un petit bassin de population

24 CISEROC

CISEROC (Commission Intercommunale d'intégration Suisses Étrangers et prévention du Racisme Orbe - Chavornay)

En 2023 les Communes d'Orbe et de Chavornay ont poursuivi l'étude sur leur collaboration avec la CISEROC. Celle-ci devrait être validée en 2024.

- Système de financement.
- Événements annuels.
- Fonctionnement des Cafés Contact.

Le fonctionnement et la gestion de la CISEROC ont pris divers chemins depuis sa création et demandent de se recentrer à ce jour.

25 Voirie

Organisation et tâches



Avec un EPT (équivalent plein temps) de 6.4, la voirie compte 9 collaborateurs, dont un collaborateur de 1 ETP pour la STEP et un autre dont 0.4 EPT est consacré à la sécurité publique. Un apprenti de 1^{re} année complète cet effectif.

En 2023, notre apprentie a terminé et réussi son CFC d'agent d'exploitation avec une excellente moyenne finale.

L'arrivée de notre nouvelle balayeuse, qui donne grande satisfaction dans son travail, et également utilisée sous forme de location par la Commune de Bavois.

L'équipe de voirie a également travaillé pour divers petits travaux utiles à notre Commune, par exemple pour des travaux de maçonnerie, de remise en état de murs, pose de poteaux et chaîne pour le parking de la route de Corcelles, démontage et réfection des WC du refuge, en collaboration avec la conciergerie, construction de tables spéciales hautes pour les fêtes du village, etc.

L'équipe de voirie a continué l'entretien différencié des diverses parcelles de la commune. Ce type d'entretien est un mode de gestion des espaces verts qui

a pour but de varier et d'adapter la gestion et l'entretien en fonction du type de surfaces, des usages et des intérêts écologiques et paysagers.

26 Pompiers

SDISPO - Service de Défense Incendie et de Secours de la Plaine de l'Orbe



Le Service de défense contre l'incendie et de secours (www.sdispo.ch) est organisé en étroite collaboration entre l'ECA et les Communes. Les missions et attributions des pompiers sont notamment la lutte contre le feu et les effets liés aux éléments naturels, le sauvetage des personnes et des animaux, la sauvegarde des biens, la limitation des atteintes à l'environnement. Son secteur couvre 18 localités de la Plaine de l'Orbe et du Pied du Jura et s'étend à 8 Communes complémentaires pour tout ce qui est du secours routier.

CHABACO

Ce regroupement des villages de Chavornay, Bavois, Corcelles et Essert-Pittet est un élément important pour le détachement d'appui (DAP Y). En 2023, le Premier Lieutenant Yann Spring a pris pleinement possession de son poste de chef DAP.

Chabaco est intervenu sur 22 alarmes en 2023, dont un incendie assez important qui a eu lieu à la Rue de la Cité, qui a nécessité l'évacuation d'un immeuble et l'intervention de bien quelques acteurs vaudois (Pompiers Chavornay, Orbe, Yverdon, Echallens appuyés par des ambulanciers, policiers et soutenus par la Municipalité de Chavornay).

L'effectif reste stable avec 54 pompiers, dont 4 nouvelles arrivées (1 sapeur et 3 recrues).

27 ORPC

ORPC Jura-Nord vaudois

L'association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile Jura Nord-Vaudois nous a informés d'un projet du canton nommé « Tetris » qui concerne la réorganisation de la Protection civile vaudoise, principalement sur le découpage cantonal.

À savoir que ces dernières années, il y a eu déjà diverses modifications.

- 2000 : chaque Commune a sa Pci
- 2018 : 21 ORPC (anciens districts)
- Actuellement : 10 ORPC (districts)
- **La variante proposée serait de passer de 10 à 4 régions pour le canton.**

Notre association ainsi que plusieurs communes, dont Chavornay, ont écrit au Chef du département pour signaler les inquiétudes sur la tournure que prend ce projet tant sur la forme que sur le fond. En effet, sur la forme, bien que notre ORPC a participé à la dernière consultation en janvier 2022, elle n'a eu aucun retour sur cette dernière. Sur le fond, nous constatons de nombreuses omissions méthodologiques qui portent à croire que l'objectif de la cantonalisation de la protection civile vaudoise a été décidé entre autre avant même d'analyser les besoins et les paramètres financiers.

M. Yves LEUENBERGER

Instruction publique

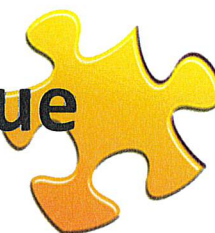
Parascolaire

Petite enfance

Affaires sociales

EJED

Séniors



COMMUNE DE CHAVORNAY

◆ Instruction publique - Parascolaire - Petite enfance - Affaires sociales - EJED - Séniors

28 Instruction publique

28.1 Préambule / Organisation

L'Association Scolaire et Accueil de jour des enfants Intercommunale Chavornay et Environs (ASAICE) est composée des Communes de Suchy, Ependes, Belmont-sur-Yverdon, Bavois et Chavornay. Un municipal de chaque Commune est représenté au comité de Direction de l'ASAICE (CODIR). Pour cette année, le Codir, accompagné lors de ses séances par notre boursier M. Jean-Luc Stäubli, notre secrétaire Mme Carole Pose, Mme Valérie Favre-Magnin, Directrice des écoles et Mme Alexandra Abetel, Directrice de l'association l'île aux Corbeaux, s'est réuni à 9 reprises. En plus des contacts réguliers tout au long de l'année, le fait de retrouver l'instance politique, les écoles ainsi que notre mandataire pour l'accueil de jour, tous réunis lors de nos séances, occasionne une interaction dynamique entre les intervenants. Les séances sont constructives et l'ambiance de travail respectueuse. Les différents sujets traités sont en relation avec les finances, les bâtiments, les écoles, l'accueil de jour, les développements, etc...

Pour le scolaire, les tâches dévolues aux Communes sont la mise à disposition et la gestion des locaux et installations scolaires, du mobilier et matériel scolaires nécessaires à l'enseignement, des devoirs surveillés et des transports scolaires.

Pour l'accueil de jour, il s'agit de la mise à disposition des locaux et du matériel des cantines scolaires ainsi que de la gestion de l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

L'Association l'île aux Corbeaux, assure toute la gestion organisationnelle de l'accueil de nos enfants, soit le préscolaire, le parascolaire et les AMF. Notre réseau d'accueil complet a été reconnu en tant que tel par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud (FAJE) et validé jusqu'en 2025.

Notre réseau d'accueil a fonctionné pour la 1^{ère} année avec les 3 types d'accueil. Concernant le préscolaire, le départ de la Directrice des Petits Poucets a engendré d'autres départs au sein de notre garderie.

Au niveau des accueillantes en milieu familial, malgré une campagne de promotion, le réseau peine à trouver des AMF, leur nombre est en baisse. Aujourd'hui, la majorité des parents souhaitent un accueil en garderie/UAPE plutôt qu'au domicile d'une accueillante. Forte de ce constat dans tous les réseaux, la FAJE a créé un groupe de travail auquel participe notre mandataire afin de revaloriser les AMF.

Les UAPE sont toujours autant sollicitées. Preuve en est avec l'ouverture d'une structure supplémentaire « Les Tortues » à côté du collège de la Cité. Celle-ci nous a permis d'offrir 36 places supplémentaires portant à 170 places d'accueil au total.

En 2023, le CI de l'ASAICE s'est réuni à 2 reprises pour étudier et approuver les différents préavis.

28.2 Etablissement primaire et secondaire Chavornay & Environs (EPSCE)

Direction des écoles

Les relations entretenues tant avec la Direction qu'avec le secrétariat de l'établissement scolaire sont toujours excellentes. Le Conseil de Direction est composé de sa directrice et de 4 doyens/ennes.

Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux dédiés à l'enseignement (collèges et salles de sport) sont situés à Ependes, Bavois, Corcelles-sur-Chavornay et Chavornay (Cité, Vieux-Collège et Verneret). Ceux-ci sont loués à l'Association scolaire selon la convention de location ASAICE / Communes datée de 2020. Cette convention est en cours de révision afin de clarifier les points relatifs aux rénovations lourdes de nos bâtiments.

Effectifs

Nos 5 communes représentent 7'891 habitants. 1'055 élèves fréquentent notre établissement scolaire, soit 787 en primaire (1P à 8P) et 268 au secondaire (9P à 11P).

119 enseignants travaillent sur nos différents sites, aidés par 10 assistants à l'intégration.

Les devoirs surveillés sont assurés par 5 animatrices sous la coordination de Mme Stéphanie Thévenaz. Les élèves inscrits, au nombre de 39, sont accueillis au Collège du Verneret et au Collège de Bavois. Le poste de conseillère école-famille, toujours à 30%, est assuré par Mme Laura Grignola.

Nombre de classes et élèves

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2023	2022	2023	2022
1-2P (88 1P et 97 2P)	10	10	196	185
3P	5	5	99	96
4P	5	5	100	106
5P	5	5	97	102
6P	5	5	109	92
7P	5	5	94	90
8P	5	4	92	85
9VG	3	4	49	73
9VP	2	2	31	33
10VG	4	3	62	55
10VP	2	2	39	37
11VG	3	3	52	49
11VP	2	2	35	37
Total	56	55	1055	1040

Provenance des élèves :

	2023	2022
Arnex-sur-Orbe	0	2
Bavois	122	114
Belmont s/Yverdon	54	57
Chavornay	648	630
Corcelles-sur-Chavornay	40	46
Crissier	1	0
Eclépens	0	1
Epalinges	0	2
Ependes	51	48
Essert-Pittet	30	30
Method	0	1
Moudon	0	2
Orbe	2	4
Prilly	1	0
Rances	0	1
Suchy	106	101
Yverdon	0	1
TOTAL	1055	1040

29 Accueil de jour parascolaire UAPE

29.1 Mandat de prestation

L'Association L'Île aux Corbeaux assure par mandat de prestations l'exploitation des structures parascolaires de notre réseau. L'encadrement est assuré par des équipes professionnelles et nous donne entière satisfaction. Le financement des prestations est couvert par les Communes, après déduction de la participation des parents et des subventions OAJE et FAJE. Une convention a été signée entre l'ASAICE et le Jardin d'enfants l'Île aux Corbeaux afin que ce dernier puisse toucher les subventions de la FAJE.

29.2 Structures d'accueil

4 structures d'accueil sont disponibles pour accueillir les enfants :



29.2.1 Cantine scolaire - réfectoire

140 élèves sous contrat ont fréquenté le réfectoire, soit 5'921 repas servis. 230 élèves ont fréquenté le coin pique-nique, soit 3'926 repas pris sur place.

29.2.2 Accueil parascolaire

UAPE Les Corbeaux	53 places à midi pour les 1-4P, soit 64 enfants inscrits sur la semaine, sur 5 jours.
	45 places à midi pour les 5-8P, soit 77 enfants inscrits sur la semaine, sur 5 jours.
Vacances	Entre 12 & 36 places durant 4 semaines, entre 39 et 47 enfants inscrits sur 5 jours.
UAPE Les Pies	28 places à midi pour les 1-4P, soit 34 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours.
UAPE Les Grenouilles	26 places à midi pour les 1-6P, soit 40 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours.
UAPE Les Tortues	36 places à midi pour les 1-6P, soit 50 enfants inscrits sur la semaine, sur 4 jours.
Réseau AMF	139 enfants sont accueillis par semaine et répartis chez 19 AMF.

29.2.3 Accueil préscolaire

Garderie les Petits Poucets

66 places autorisées, soit 15 bébés, 21 trotteurs et 30 grands, soit un total de 147 enfants accueillis (38 en nurserie, 46 trotteurs et 63 grands)

29.2.4 Accueil inter-réseaux

Il existe des conventions inter-réseaux pour placer des enfants domiciliés sur le territoire ASAICE dans d'autres réseaux ou d'accueillir des enfants domiciliés hors territoire ASAICE dans notre réseau. Suite au transfert des accueils (AFJ & préscolaire) de AJOVAL à ASAICE, certains enfants disposent de droits acquis, que cela soit dans un sens ou dans un autre.

Pour l'accueil familial de jour, nous consommons 6'971 heures hors réseau et en facturons 4'030 aux autres réseaux.

Pour le préscolaire, nous consommons 31'924 heures hors réseau et en facturons 20'205 aux autres réseaux.

Nous sommes donc en déficit de places d'accueil pour les enfants de nos Communes sans parler des listes d'attente.

30 EJED

Nos 2 travailleuses sociales de proximité (TSP), Mmes Julie Dogny à 50 % et Deborah Grisel à 25 %, ont continué leurs activités. Le début d'année a été animé par la fabrication d'une boîte à livres pour Corcelles. Se sont suivies de nombreuses animations créatrices ou sportives, toujours accompagnées d'ateliers de prévention.

En complément au soutien de notre Commune au passeport vacances Orbe & environs, 8 sorties estivales, dont 2 week-ends, ont été proposées. Le nombre de participants varie entre 12 et 30 par activité, il a été nécessaire de s'entourer d'accompagnants bénévoles.

Les activités sportives en salle le mercredi après-midi ont continué à regrouper entre 30 à 50 jeunes sur les 2 groupes (9-12 ans / 13-16 ans).

En plus des activités récréatives, nos TSP effectuent des rencontres avec les jeunes et leurs parents ou ont des suivis individuels. Des échanges avec notre conseillère école-famille sont organisés chaque trimestre afin de compléter la prise en charge de situations particulières. Nos TSP sont motivées par leur travail et sont constamment en recherche de nouvelles idées afin de répondre aux besoins des jeunes.



31 Séniors

31.1 Plan canicule

En début d'année, conformément aux directives de la Préfecture, le plan canicule a été élaboré et un questionnaire a été adressé aux séniors afin de savoir si une visite était souhaitée en cas de déclenchement de la procédure ou si l'accompagnement dont ils disposaient par le biais de leur entourage était suffisant. La société des Samaritains s'est à nouveau portée volontaire pour assurer ces visites pendant l'été, ceci du 17 au 25 août. 7 personnes ont été suivies pendant cette période de grandes chaleurs.

31.2 Sortie des retraités

Afin d'offrir la possibilité de partager ce moment à toute personne, même à mobilité difficile, la traditionnelle course d'un jour a été transformée en un repas et animation musicale à notre foyer. Environ 75 personnes ont pu apprécier cette journée sous le signe de la convivialité.

31.3 Attentions aux Aînés

Une délégation municipale s'est rendue chez 7 citoyens/ennes pour fêter leur 90^{ème} anniversaire. Ces visites sont toujours très appréciées de nos nonagénaires.

D'autre part, plus de 158 citoyens/ennes de plus de 80 ans ont reçu un petit présent avant les fêtes de fin d'année soit 88 femmes et 70 hommes.

31.4 Noël des Aînés

Plus de 80 personnes ont participé au repas de Noël, organisé de main de maître par notre section des samaritains.

32 Résidence au Fil du Talent

32.1 Bâtiments et locations

Notre 1^{er} bâtiment compte 29 appartements, le second 10, qui englobent un cabinet de médecins, un cabinet de physiothérapie ainsi que le CAT et un local commun. Une UAPE a été créée dans les combles du 1^{er} bâtiment et la bibliothèque commune a été transférée dans les combles du second bâtiment. Tous les appartements sont occupés, ce qui démontre bien le besoin dans cette catégorie. Deux familles ukrainiennes occupent des appartements loués par l'EVAM. Pour rappel, les séniors de notre Commune et les regroupements familiaux sont privilégiés par la commission d'attribution des appartements.

32.2 Référente sociale

Notre référente sociale, Mme Nathalie Butty, nous donne toujours entière satisfaction. Son taux d'activité est de 60 %. Repas en commun, activités de stimulation du corps, élaboration de confitures et de décorations ne sont qu'une brève description des nombreuses activités en commun proposées cette année. Mme Butty effectue aussi de nombreuses visites privées chez les résidents pour les accompagner dans la gestion de leurs affaires courantes. Des activités avec Pro Senectute et des collaborations avec le CAT et l'AVIVO ont complété l'année.



33 Services sociaux

Centre Social Régional (CSR)

Suite au changement d'application et la migration du logiciel PROGES vers MAORI en 2021, la Direction générale de la cohésion sociale du Canton (DGCS), nous confirme que l'ensemble des chiffres du district Jura-Nord vaudois (ci-dessous) ne sont pas déclinables par Commune suite à une anomalie en lien avec les extractions.

Nombre de dossiers payés pour l'ensemble du district Jura-Nord vaudois (volume 2023)

Attention : chiffres non déclinables par Commune.

Prestations « revenu d'insertion (RI) strictes » ¹ (augmentation de 4.5 % par rapport à 2022)	2694
Prestations « autres » ²	156
Prestations RI « JAD » ³ (jeunes adultes en difficulté)	83
Nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)	785

¹ RI, RI indépendant, RI en exécution de peine, personnes placées et hospitalisées.

² Aide d'urgence, bourse cas de rigueur, casuel, personnes incarcérées.

³ RI JAD (phase d'instruction) et RI JAD (période de transition).

Agence d'assurances sociales (AAS)

En 2023, l'AAS enregistre le nombre de bénéficiaires suivants domiciliés sur la Commune de Chavornay.

Ménages au bénéfice de PC ¹ Familles	68
Ménages au bénéfice de PC AVS-AI	128
Subsidiés LVLAMal ²	1928

¹ PC = Prestations complémentaires.

² LVALAMal = loi d'application vaudoise de la Loi fédérale sur l'assurance maladie.

ASPMAD / CMS Nord vaudois

L'association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord vaudois dessert près d'un tiers du territoire vaudois. Les prestations d'aide et de soins à domicile s'adressent aux personnes de tout âge, dépendantes, momentanément ou durablement malades ou en situations de handicap. Un soutien aux proches aidants est aussi proposé.

Tranche d'âge	Nb de clients	Tranche d'âge	Nb de clients
5 - 9	2	55 - 59	13
10 - 14	4	60 - 64	19
15 - 19	2	65 - 69	10
20 - 24	2	70 - 74	26
25 - 29	4	75 - 79	31
30 - 34	4	80 - 84	26
35 - 39	8	85 - 89	16
40 - 44	4	90 - 94	14
45 - 49	4	95 - 99	3
50 - 54	10	100 - ...	1

M. Olivier THIBAUD

Aménagement du territoire
Police des constructions



Urbanisme

Salubrité



COMMUNE DE CHAVORNAY

♦ Aménagement du territoire - Police des constructions - Urbanisme - Salubrité

34 Aménagement du territoire

34.1 Plan directeur cantonal

Le plan directeur cantonal (PDCn) est un document stratégique qui vise à orienter l'organisation du territoire cantonal pour les 15 à 25 prochaines années. Actuellement, l'adaptation 4^{ter} du PDCn de 2008 (approuvée en 2022) est la version en vigueur.

Cela étant, le canton de Vaud vient d'entamer la révision complète de son PDCn ; en effet, le Conseil d'Etat a adopté le 5 juillet 2023 les « Perspectives pour le territoire » qui cadrent cette révision et identifient sept enjeux principaux pour l'avenir du territoire cantonal à l'horizon 2050. Ces enjeux, relatifs aux différentes politiques publiques ayant un impact sur le territoire, sont considérés de manière transversale et constituent ainsi un cadre de référence commun. Ils serviront de fil rouge pour la révision du PDCn. Ces travaux de révisions sont prévus sur trois ans.

En septembre 2023, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), par le biais d'une campagne de communication intitulée « C'est quoi le plan ? », invitait la population vaudoise à participer à une enquête sous forme d'un questionnaire à remplir et dont les résultats allaient nourrir la première phase de l'élaboration de la révision complète du PDCn.

34.2 Plan d'affectation communal (PACom)

Chavornay ne figure pas parmi les communes du canton dont la zone constructible est largement surdimensionnée et qui devaient réviser leur plan d'affectation au 30 juin 2022. Dès lors, la Municipalité a décidé pour l'heure de ne pas procéder à la révision de ses PACom (pour rappel, un plan d'affectation par territoire, soit Chavornay, Corcelles et Essert-Pittet) et de poursuivre sa politique actuelle.

35 Urbanisme

35.1 Plan d'affectation (PA) « Les Moëllettes - Bas du Village 2 »

Le plan général d'affectation (PGA) de la commune de Chavornay affecte le périmètre du PA « Les Moëllettes - Bas du Village 2 » en zone de centre dont la constructibilité est subordonnée à l'établissement d'un plan spécial. Trois parcelles, pour autant de propriétaires, sont incluses dans le périmètre du plan, ce qui représente une surface totale de 9'500 m² environ permettant la réalisation de 7'600 m² de surface de plancher dans le prolongement du plan d'affectation « Les Moëllettes - Bas du Village 1 » situé au Nord.

Le dossier a été soumis au Canton en automne 2019 pour examen préliminaire et retourné à la Municipalité en février 2020. D'une manière générale, le projet a été accueilli positivement par les services de l'Etat et a pu poursuivre la procédure LATC en 2020 et 2021. Suite au retour de l'examen préalable par les mêmes services en mars 2022, quelques adaptations mineures s'en sont suivies et le dossier définitif a été validé par les propriétaires en novembre 2022.

Dès lors, le PA a été soumis à la procédure d'enquête publique en janvier 2023. Il a suscité plusieurs oppositions qui, en l'absence de conciliation, ont été levées par le Conseil communal qui a accepté ce plan d'affectation dans sa séance du 2 novembre 2023. Actuellement, le dossier est en cours d'approbation définitive par le département cantonal compétent, puis il entrera en force.

Conformément aux vœux du Conseil communal exprimés dans cette même séance, une étude est en cours pour l'adaptation du carrefour rue de la Gare, route d'Orbe, rue de la Cité, dans le but de réaliser à court terme un aménagement adéquat, adapté aux charges de trafic actuelles et futures du secteur.

Par ce plan d'affectation, la Municipalité entend permettre un développement harmonieux d'un secteur d'habitation situé à proximité de la gare de Chavornay. Notre commune contribuera alors à pallier le manque de logements annoncé pour 2024 dans le district Jura-Nord vaudois, tout en favorisant l'utilisation des transports publics.

35.2 Plan d'affectation « Sous-Ville, Perrevuit, Les Places, Vers la Gare, St Marcel » (zone industrielle)

Courant 2023, la Municipalité et le Bureau technique ont tenu plusieurs séances avec des représentants des syndicats d'améliorations foncières ZIN (zone industrielle) et EGT (entreprise grands travaux) ainsi qu'avec l'entreprise de transport TRAVYS SA. Les deux syndicats ont délimité leur rayon d'action géographique respectifs, notamment par rapport aux parcelles situées le long de la limite commune des périmètres. Demeure actuellement en discussion, la question de l'accès à la zone depuis le passage supérieur enjambant la future voie de chemin de fer Travys, impliquant également la mobilité douce et la sécurité. L'objectif est de pouvoir mettre à l'enquête publique le plan d'affectation courant 2024 (pour rappel, procédure liée améliorations foncières et aménagement du territoire).

35.3 Commission consultative d'urbanisme (CCU)

La Commission consultative d'urbanisme n'a pas siégé durant l'année 2023.

36 Police des constructions

36.1 Enquêtes publiques et permis de construire

Durant l'année 2023, 52 dossiers de mise à l'enquête publique ont été traités (38 en 2021, 39 en 2022) et 39 permis de construire ont été délivrés (39 en 2021, 36 en 2022).

9 projets ont fait l'objet de remarques ou oppositions durant la procédure d'enquête.

36.2 Permis d'habiter/d'utiliser

Durant l'année 2023, 17 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés (20 en 2021, 8 en 2022).

36.3 Dispenses d'enquête publique

Durant l'année 2023, 109 demandes de travaux par dispense d'enquête publique (dont 4 avec circulation auprès de services cantonaux pour obtention d'autorisations spéciales) ont été traitées (144 en 2021, 135 en 2022).

36.4 Commission de salubrité

La Commission de salubrité s'est réunie à 2 reprises durant 2023 pour les différentes tâches lui incombant.

36.5 RiBT (Réseau intercommunal des Bureaux Techniques)

Dans le cadre du RiBT, notre bureau technique a analysé 6 dossiers durant 2023 (14 en 2022) pour les communes adhérentes d'Ependes, Bavois et Belmont-sur-Yverdon. Pour rappel, ces communes bénéficient également des compétences du bureau technique pour diverses tâches : préparation et suivi complet de dossiers de mise à l'enquête et certaines autorisations municipales (rédaction des permis de construire, visites après travaux, établissement des permis d'habiter/utiliser), conseils en matière de police des constructions, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, etc.

36.6 Organisation

2023 a vu la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du bureau technique par la prise de fonction de Mme Lisia Gonin, architecte. Sous la responsabilité générale de notre ingénieur communal, notre nouvelle collègue a été en charge notamment du traitement et de la gestion des demandes de permis de construire (police des constructions). Ainsi, le responsable du bureau technique, en complément du suivi de la police des constructions, a pu se concentrer entre autres sur le suivi des chantiers communaux (routes, infrastructures souterraines, etc.), la gestion des dossiers d'aménagement du territoire et d'urbanisme (élaboration des plans d'affectations communaux, suivi des études régionales, etc.) et le conseil au sens large à nos administrés. Cette nouvelle organisation donne entière satisfaction.

M. Olivier Thibaud, municipal, siège au Conseil d'administration de VOé Holding SA et représente la Commune dans cette entreprise.

M. Guillaume ABETEL

Vente de terrains communaux
Développement économique
Stratégie de développement
Finances
Energies renouvelables
Informatique



COMMUNE DE CHAVORNAY

◆ Finances - Vente de terrains communaux - Développement économique - Energies renouvelables - Informatique

37 Finances

37.1 Etat des finances communales de Chavornay

Les états financiers 2023 sont remis à la Commission des finances. Ils sont détaillés et font l'objet d'un préavis à l'attention du Conseil communal ainsi que d'une analyse par la Commission des finances. Les éléments envoyés à ladite commission sont adressés en parallèle pour information à la Commission de gestion au travers de sa Présidente. De ce fait, ce point ne sera pas développé ici sur le fond. Toutefois, au niveau de la forme, il est important de signaler que la Municipalité a accepté, sur proposition de son boursier, de faire partie de la 1^{ère} volée des communes qui aborderont, dès 2025 déjà, le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) imposé par le canton. Nous sommes fiers de cette décision qui a eu pour corolaire un travail très important pour ne pas dire colossal de préparation et de conversion en 2023. Merci à notre service des finances et à son boursier M. Stäubli pour cet engagement.

37.2 Les comptes de la Commune seront affectés ces prochaines années par :

- Les gros investissements déjà votés par le Conseil communal, ainsi que ceux planifiés aux plans des investissements. L'objectif est de maintenir nos dettes dans des proportions raisonnables. Les taux des emprunts de la Commune, bien qu'en augmentation, restent historiquement très bas et le loyer de nos emprunts très intéressant. Ceci pourrait rendre tentant de dépenser au-delà du nécessaire et raisonnable. Il faut garder à l'esprit qu'en cas de renversement de la tendance, un fort endettement pourrait être préjudiciable ;
- l'assainissement de notre réseau d'égouts et l'extension du séparatif EC et EU qui constitue et constituera de grosses dépenses ces prochaines années ;
- l'augmentation du prix des matières comme le gaz et l'électricité, pour ne citer qu'eux ;
- la progression du nombre de nos habitants à 5'423 (source FAO) et l'implantation de nouvelles entreprises font sentir aujourd'hui déjà un besoin d'adaptation de nos infrastructures publiques et le renforcement de notre personnel communal.

38 Mutation de terrains communaux

38.1 Achat parcelle no 256 RF au lieu-dit Erse

La Commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 5'888 m² au lieu-dit Erse située en Zone d'utilité publique pour le prix de CHF 942'080.00 soit CHF 160.00 au m². Il s'agit d'un achat d'opportunité qui nous permet de maîtriser cette zone proche de la gare en bordure de la RC293. Aucune autre transaction immobilière n'a eu lieu sur des terrains communaux en 2023.

La Municipalité applique une politique prudente en la matière mais reste attentive aux opportunités.

38.2 SAF-ZIN

La Commune est représentée au Comité du Syndicat par M. Guillaume Abetel, Municipal et notre boursier, M. Jean-Luc-Stäubli y officie comme caissier.

Dans le cadre du Syndicat, les versements anticipés ont atteint le 90% du montant dû (aménagements à charge des propriétaires, hors dénivelé, décidés en 2007) qui avaient été suspendus et ont été repris sur décision de l'assemblée générale du 12.10 2023. Ce seuil est aujourd'hui atteint pour la Commune à CHF 913'331.70.

Lors de cette même assemblée, les versements pour la participation au dénivelé, soit l'élargissement de l'ouvrage TRAVYS raccordant la RC293 à la Zone Industrielle, ont été entérinés et une première tranche à hauteur de 10% des quotes-parts ont été demandés aux propriétaires.

38.3 Association pour le développement d'Orbe et de Chavornay - ADEOC

Cet organisme a la présidence partagée avec la Commune d'Orbe est l'organe de gestion pour le site stratégique de développement d'activités Orbe-Chavornay reconnu par le Canton. Actuellement la présidence est assumée par Guillaume Abetel, Municipal de Chavornay.

Un travail a été fait de manière à modifier les statuts. Ce projet, qui définit mieux le rôle des parties prenantes, a été soumis et adopté par les conseils communaux des deux communes en avril 2023. Cette modification formalise la création de la « communauté », un lieu d'échange pour les entreprises et est une force de proposition à l'attention du Comité composé des deux communes, du canton et de l'ADNV.

Des réflexions dans le cadre de la mobilité douce des communes d'Orbe et de Chavornay ont eu lieu. Un montant a été inscrit au budget de fonctionnement de l'association en 2023 pour son développement, en s'appuyant sur une base égale dans les deux communes.

La mise à niveau des deux communes est aujourd'hui terminée. 2024 permettra ainsi de construire.

38.4 Association pour le développement du Nord-Vaudois - ADNV

La Commune est membre de cette association et y est représentée au niveau politique par M. Guillaume Abetel, municipal.

Cette représentation s'est jouée en 3 volets :

1) Les comités locaux

Chavornay a obtenu un siège dans Comité local d'Orbe dont les contours se rapportent à l'ancien district d'Orbe. Ce Comité, composé de membres économiques et politiques dispose annuellement d'une enveloppe de CHF 33'000.00 pour soutenir, sur la base de dossiers, des projets d'intérêt régional.

2) La gestion des ZIZA (Zone Industrielle, Zone Artisanale)

Dans le cadre du plan directeur cantonal, la gestion des zones d'activités est demandée aux régions, sous l'égide de l'ADNV pour notre district. Elles doivent être cartographiées et organisées. La Commune y est représentée au GT (groupe de travail) par M. Joël Badini, technicien communal, et au COPIL (comité de pilotage) par M. Guillaume Abetel, municipal

Lors de l'exercice 2023, le mandataire, le groupe de travail (GT) et le Comité de pilotage (COPIL) se sont affairés en vue de soumettre le résultat des travaux sur les volets stratégiques et opérationnels du plan directeur régional des zones d'activités du Nord vaudois à une procédure d'examen intermédiaire auprès des services du canton.

Dès lors, les étapes 2 « Mesures de gestion et de planification » et 3 « Gouvernance » du volet stratégique ont été traitées et intégrées au rapport envoyé fin octobre 2023 aux services

cantonaux concernés. Le volet opérationnel n'étant pas complètement terminé à ce moment-là, ce dernier n'a pas été transmis pour cet examen.

Cet examen intermédiaire permettra d'obtenir un préavis de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), coordonné avec ceux du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Il aura notamment les avantages suivants :

- Anticiper et traiter les points potentiellement bloquants pour alléger la procédure d'examen préalable ;
- Vérifier l'intégration des paramètres de la SGZA en vue de l'examen préalable ;
- Préparer l'adhésion au projet par les services cantonaux pour les suites de la procédure ;
- Obtenir un préavis soutenu par la DGTL, le SPEI et la DGMR afin d'envoyer un message favorable aux autres services cantonaux et aux 70 communes concernées.

Le résultat de cette procédure est attendu pour début 2024.

3) Planification régionale des parkings d'échange pour voitures (P+R) et pour vélos (B+R)

Le 19 juillet 2019 entrain en vigueur le décret concernant la stratégie cantonale des interfaces de transport de voyageurs. Cette stratégie a pour objectif général d'améliorer la mobilité intermodale, à savoir la complémentarité d'usage entre les différents modes de déplacements. De plus, aujourd'hui, de nombreuses nuisances liées à une surutilisation de la voiture peuvent être identifiées et observées partout sur le territoire, et en particulier dans les agglomérations qui sont les principaux bassins d'emploi d'une région : embouteillages, pollution de l'air, bruit, pression sur le stationnement. La stratégie contribue également à limiter ces nuisances environnementales liées à la mobilité des personnes.

La stratégie est composée de deux parties distinctes, la première consacrée à la planification des parkings d'échange et la seconde traitant de l'aménagement des interfaces (études et réalisation).

Le développement des P+R et B+R revêt donc un intérêt stratégique et un enjeu régional tout particulier, puisqu'une offre de qualité pourrait permettre un rabattement rapide et efficace des habitants des régions périphériques qui travaillent dans les principaux bassins d'emplois sur les gares régionales, ce qui aurait pour conséquence d'éviter l'augmentation de davantage de nuisances, tout en optimisant les déplacements d'un bon nombre d'usagers.

La Commune participe à cette étude. Elle y est représentée par Guillaume Abetel Municipal au Comité de Pilotage et par Joël Badini dans le groupe de travail.

38.5 Journée des entreprises

Recréer un évènement autour des entreprises était l'un des objectifs de législature.

La 1^{ère} édition de cette manifestation s'est déroulée le 16 mars 2023 sous la forme d'un 5 à 7 des entreprises. Elle a connu un franc succès.

La deuxième édition du 5 à 7 des entreprises est d'ores et déjà agendée au 7 mai 2024.

39 Energies renouvelables

39.1 Infrastructures

Un engouement grandissant a été constaté dans le cadre des énergies renouvelables.

Situation financière du fonds

En 2021, pour la 1^{ère} année depuis son lancement, le montant des fonds distribués a dépassé le montant annuel attribué.

Durant l'année 2023, la Commune a attribué CHF 176'118.05 au fonds.

Ce montant représente le 100 % de l'émolument communal lié à l'usage du sol.

Cette augmentation de 50 à 100 % de l'émolument a nécessité le passage devant le Conseil communal, qui a accepté lors de sa séance du 22 mars 2023, une modification du Règlement d'application sur le fonds communal pour les énergies renouvelables et développement durable.

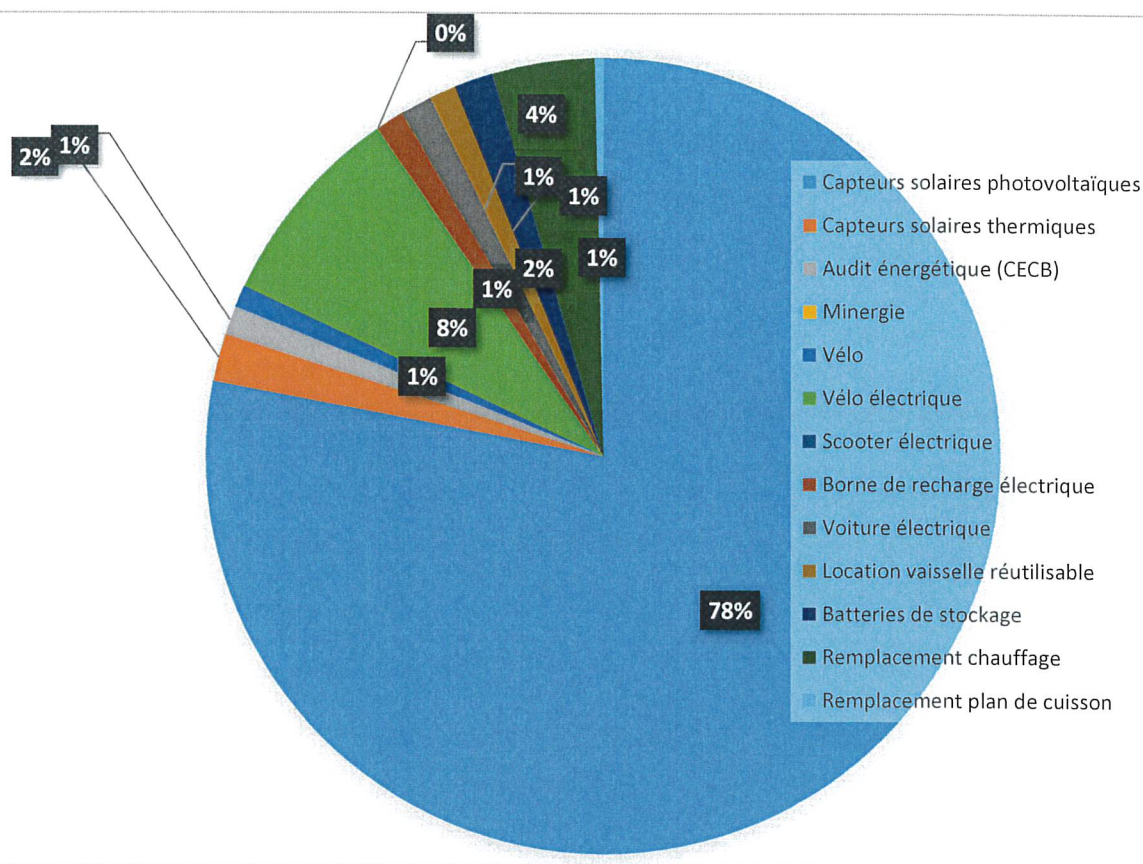
La Commune a versé en 2023 des subventions à hauteur de CHF 155'339.75.

Au 31.12.2023, le solde du fonds se montait à CHF 153'274.45.

Sollicitations du fonds

Ci-dessous, vous trouverez la répartition des subventions versées ces 5 dernières années.

	2023	2022	2021	2020	2019
Capteurs solaires photovoltaïques	121 149,10	43 697,50	47 899,25	10 437,00	24 519,10
Capteurs solaires thermiques	3 000,00	1 000,00			2000
Audit énergétique (CECB)	1 800,00	1 500,00	900,00	900,00	300,00
Vélo	1 400,00	1 109,35	400,00	-	-
Vélo électrique	12 922,60	13 796,70	14 067,10	11 400,00	6 200,00
Scooter électrique	-	520,00	300,00	300,00	300,00
Borne de recharge électrique	1 800,00	1 800,00	3 300,00	2 100,00	1 500,00
Voiture électrique	2 000,00	27 250,00	18 739,50	1 367,25	4 000,00
Location vaisselle réutilisable	1 703,45	1 674,50	412,00	469,10	297,85
Batteries de stockage	2 460,00	2 875,00		1 125,00	1 500,00
Remplacement chauffage	6 504,60	10 969,65	11 823,05	22 638,20	5 160,00
Remplacement plan de cuisson	600,00	1 700,00	2 100,00	2 400,00	300,00
Totaux	155 339,75	107 892,70	99 940,90	53 136,55	46 076,95



	Nombre de dossiers en 2023
Capteurs solaires photovoltaïques	39
Capteurs solaires thermiques	3
Audit énergétique (CECB)	6
Vélo	14
Vélo électrique	35
Borne de recharge électrique	6
Voiture électrique	1
Location vaisselle réutilisable	23
Batteries de stockage	3
Remplacement chauffage	2
Remplacement plan de cuisson	2
Totaux	134

Bien que le fonds soit encore bien doté en capital, les montants de subventions octroyés sont en constante augmentation.

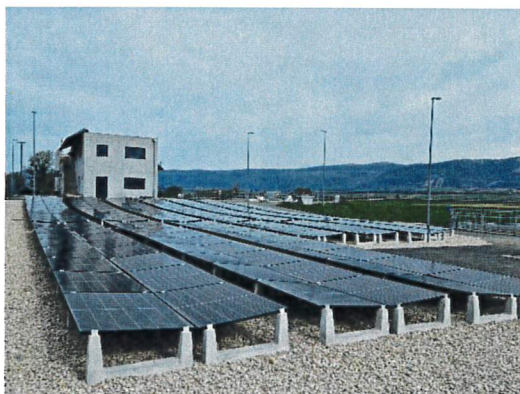
Si nous regardons de plus près les chiffres, 1/3 des interventions (29,1%) l'ont été pour des panneaux solaires photovoltaïques pour un montant de CHF 121'149.10, représentant le 78% des sorties de fonds.

39.2 Photovoltaïque communal

Deux préavis soumis au Conseil communal en 2022 ont été agendés en 2023.

Les panneaux posés à la STEP ont été mis en service fin 2023 et ceux du site du Verneret seront montés et mis en service durant les vacances de Pâques 2024.

L'utilisation des toitures des bâtiments communaux, à des fins d'installations de panneaux photovoltaïques, est toujours d'actualité. Des études sont en cours et des projets seront soumis au Conseil communal sous forme de préavis en 2024.



40 Informatique

40.1 Site Internet

Le site Internet donne entière satisfaction à la Municipalité et les retours des utilisateurs sont bons. Pour rappel, il offre à tout un chacun de s'abonner à des communications communales telles que les événements, les publications au pilier public ou le Chavornay Infos.

40.2 MapNV et Geocity

MapNV est la solution de gestion des géodonnées choisie par la Commune et validée par le Conseil en 2021. Cette solution est développée de manière mutualisée par le système d'information du territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains avec qui, à l'instar d'autres villages du district, une convention a été signée.

2022 a vu le début de l'implémentation des données par DTP SA, bureau d'ingénieurs géomètres, en collaboration avec notre bureau technique. Cette numérisation devait se terminer en 2023. Il est souhaitable que ce projet facilitant grandement la consultation, la présentation et l'exploitation de nos géodonnées communales soit pleinement exploitable en 2024.

La solution MapNV offre deux autres prestations appelées Geocity et Signalez-nous.

Geocity, qui permet la digitalisation des demandes des citoyennes et citoyens à notre administration, et Signalez-nous, qui leur offre la possibilité de signaler des déficiences constatées sur le terrain.

40.3 Cybersécurité

La Commune agit au quotidien pour une protection informatique optimale de ses données.

Une attention particulière a été apportée à la qualité et à la sécurité de l'hébergement.

Pour rappel, depuis 2022 la Commune est au bénéfice du label Cybersafe.

41 Mobilité

Dans la continuité de la stratégie ESAM menée par l'ADEOC, la Municipalité a entrepris la mise en place d'une stratégie communale en faveur du développement et la promotion de la mobilité active : vélos et piétons. En 2023, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieur-conseil, spécialiste en mobilité active, pour réaliser un diagnostic de l'état actuel, tant du point de vue de l'infrastructure que des actions de promotions. Ce diagnostic a été présenté en municipalité en fin d'année 2023 et débouche actuellement sur le développement d'une stratégie pour le développement d'une infrastructure continue et sûre et pour la promotion des mobilités actives auprès de la population de nos trois villages. Les résultats de ce travail sont attendus d'ici la fin de l'année 2024.



Cette stratégie s'inscrit dans les principes de la stratégie cantonale vaudoise de promotion du vélo ainsi que dans ceux de la loi cyclable fédérale entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 donnant 5 ans aux cantons/communes pour mettre en œuvre une stratégie communale de promotion du vélo cohérente et qualitative.

Mme Océane AUZEPY RENARD

Gestion des bâtiments
Locations
Conciergerie
Sociétés locales
Durabilité
du patrimoine communal
Culture



COMMUNE DE CHAVORNAY

◆ Bâtiments communaux - Locations - Conciergerie - Sociétés locales - Patrimoine communal - Culture

42 Bâtiments communaux

42.1 Préavis 2023

42.1.1 Changement du chauffage du Temple de Chavornay

Les travaux ont débuté en octobre 2023 et devaient être terminés en décembre. Cependant, les travaux de fouilles archéologiques ont repoussé la fin des travaux au premier trimestre 2024.

42.1.2 Changement du chauffage du Collège de la Cité



Les travaux se sont déroulés comme prévu d'avril à septembre 2023.

- Changements des luminaires du rez-de-chaussée, vieux de 32 ans ils n'offraient plus un éclairage suffisant.
- **L'installation d'une PAC géothermique** (6 forages de 160 mètres de profondeur), a permis de sortir des énergies fossiles et de bifurquer vers une énergie renouvelable. Ces forages permettent également de réaliser du géo-cooling (rafraîchissement des classes durant l'été). Le nouveau système de pompe à chaleur donne entière satisfaction. La température et sa répartition est uniforme dans tout le bâtiment.
- La pose des **228 panneaux photovoltaïques, soit 93kW**, recouvre l'entier de la toiture et permet de couvrir les besoins en électricité et de générer une revente. La pose a nécessité au préalable de refaire la toiture plate. Ces travaux n'étaient pas prévus et ont fait l'objet d'une communication au Conseil communal.

La mise en service a eu lieu le 13 septembre 2023

	Année 2022	1/01/ 23 Au 12/09/23 avant installation solaire	13/09/23 Mise en service des PV	Année 23
Electricité acheté au réseau kWh	36'865	19'440	10'862	30'302
Production en kWh	0	0	15'438	15'438
Revente solaire kWh	0	0	-9'549	-9'549
Autoconsommation solaire kWh	0	0	5'889	5'889
Consommation total kWh Comprenant l'auto consommation + réseau.	36'865	19'440	16'751	36'191

42.1.3 Changement du système de sonorisation de la Salle Sport II et du Foyer et mise en place d'un système de sonorisation dans la Salle de Sport I

L'installation du système de sonorisation s'est achevée en février 2023 (certaines pièces ayant été très longues à livrer).

Les utilisateurs quotidiens tels que les écoles, les sociétés locales, les fêtes privées et les lotos sont satisfaits du système choisi.

Concernant les manifestations ponctuelles, plus importantes (soirée de gym et Revue), le système de sonorisation donne également satisfaction. Etant donné la complexité de ce genre de soirée par le nombre de micros, le recours à un régisseur est nécessaire.

42.2 Projets réalisés en 2023

Site Internet – Location des bâtiments communaux

Sur le site Internet, des nouvelles photos ont été ajoutées tout comme la description détaillée des infrastructures reprenant une trame identique à tous les bâtiments.

Le système de réservation, de facturation ainsi que le règlement ont été revus. Cela afin de garantir une meilleure efficacité des différents services : greffe, intendance et bourse.

Marquage au sol des cours de récréation

Des jeux au sol dans les cours de récréation avaient été réalisés en octobre 2022. Or, à la Cité, cela n'avait pas été possible en raison des travaux prévus mais ils ont été réalisés en juin 2023.

43 Entretien courant

Travaux de peinture : Réalisés par le service de conciergerie ou une entreprise locale selon les disponibilités.

- Peinture du bureau de l'EJED.
- 2 salles de classe dans le bâtiment A.
- 2 salles de classe du Vieux Collège et installation d'un détecteur de fumée.
- Mur dans le foyer avec plaque magnétique.
- Collège de la Cité : salle de rythmique.

Achat d'un système de sonorisation, avec fonction d'enregistrement, mobile pour les séances du Conseil communal et autres manifestations communales.

Bâtiment administratif : Installation de minuteries et de détecteurs de lumière dans les couloirs et les WC.

Foyer : Pose d'un minuteur pour actionner la ventilation par tous les locataires.

Abri PC et local des pompiers et des paysannes vaudoises : Pose d'une horloge avec thermostat afin de mieux gérer le chauffage.

44 Optimisation des chauffages sur le site du Verneret et de la Maison de Commune :

Amorcé mi-2022, donc bien avant les risques de pénurie énergétique, un important projet avait été lancé afin d'optimiser la consommation énergétique des bâtiments.

Par le terme **optimisation**, on entend, amélioration du système existant en l'état sans modification, simplement en intervenant sur les paramètres de la chaudière (des régulations) et en prenant en considération d'autres paramètres tels que les utilisations, les heures, la réactivité des bâtiments, les besoins en fonction de la journée, etc.

En parallèle à l'optimisation, un **suivi énergétique** a été mis en place ; il consiste à relever l'ensemble des compteurs (chaleurs, électricité, eau) toutes les semaines, pour contrôler qu'il n'y a pas de dérives de consommation.

Cette optimisation s'est axée sur 2 points :

- Focus sur les 2 plus gros consommateurs, à savoir le site du Verneret et la Maison de Commune, en mettant en place un travail hebdomadaire avec un bureau de thermiciens. Le portakabin a été optimisé, mais il est volontairement mis dans un tableau à part car il a sa propre chaudière, contrairement à tous les autres bâtiments sur le site du Verneret.
- Les autres bâtiments avec des conseils ponctuels.

Site du Verneret, le portakabin (chaudière indépendante) et la Maison de Commune

Automne 2022 :

Etude des bâtiments et réactions face aux températures extérieures, à l'apport de la chaleur humaine, à la réactivité des chaudières et la régulation, relevés hebdomadaires des consommations et relevés quotidiens des températures. Mise en lumière de dysfonctionnements avant les actions d'optimisation, tels que par exemple :

- Salle de Sport 1
 - Température de 24°C dans la salle de gym.
 - Salle polyvalente
 - Vestiaires foot : un vestiaire sur 4 était chauffé, car les servomoteurs du collecteur étaient tous fermés.
 - Bâtiment B-BA
 - Infirmerie : Radiateur trop petit pour chauffer le local.
 - Maison de commune
 - Problème de porte au niveau du couloir, vers le congélateur, non étanche, ce qui provoque des courants d'air importants et un refroidissement des locaux ;
- Installation d'appareils de prise de température, d'humidité et CO2, dans certaines classes, ce qui permet de suivre l'évolution de la température sur toute la journée.

Janvier 2023 : tâches précédentes et analyse des premières mesures.

Mi-février 2023 : début des modifications des paramètres de la chaudière et des régulation diverses

Ligne de conduite dans la recherche des températures à obtenir : 20.5-21.5°C dans les salles de classe / 17-18°C dans les salles de gym / 22-24°C dans les vestiaires

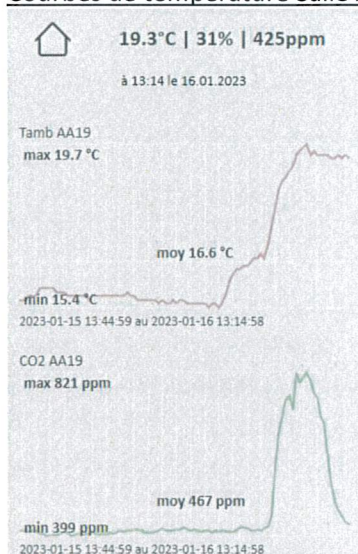
Niveau 1 (surveillance, situation actuelle)
Service / Chef de service
Poser les affiches "Stop gaspillage" dans les locaux de l'ACV : https://energie-tipps.ch/fr#content_0:Kit%20pour%20les%20entreprises
Limiter la température des locaux-Zones de séjour : - Bureaux et salles de classe : 20°C (via les vannes thermostatiques par les utilisateurs) - Halles de sport, ateliers : 17°C (via des réglages à faire par les exploitants techniques)
Collaborateurs-trices
Limiter l'aération des locaux au strict minimum et fermer les vannes lors de l'ouverture prolongée de fenêtres.
Abaissier volontairement la température des locaux à 19°C via les vannes thermostatiques.

Informations fournies par le canton en 2023. Remarque : ce qui a été mis en place durant l'optimisation, comme visible la température dans les classes est supérieure aux recommandations du canton.

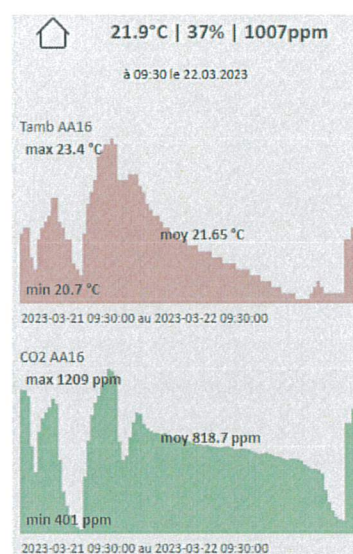
Janvier à décembre 2023 : Etendue des modifications de paramètres, essais/erreurs/réussites. Travail avec les utilisateurs, recherche de solutions.

- Modification des paramètres de régulations.
- Mise en route des chauffages qui ne fonctionnaient pas (les vestiaires foot + salle de gym 2).
- Augmentation des températures dans les salles qui posaient des problèmes (salle de couture, salle AA19).
- Salle de couture : création d'ouverture sur les plateaux en-dessus des radiateurs.
- Réglage des débits de chauffage dans la salle de sport 2 afin d'augmenter la température dans les vestiaires.
- Explication à l'utilisateur des locaux des bons comportements à avoir.
- Déplacement de tous les obstacles qui obstruent les radiateurs.
- Diverses adaptations des courbes de chauffage et des horaires de fonctionnement.
- Suivi continu des températures dans certaines classes et des consommations d'énergie.

Courbes de température Salle AA19

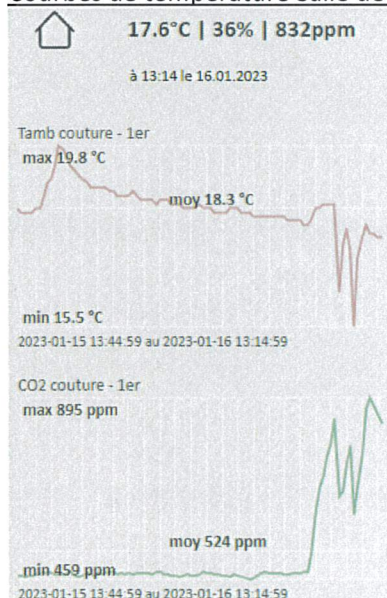


Avant optimisation T env. 19°C

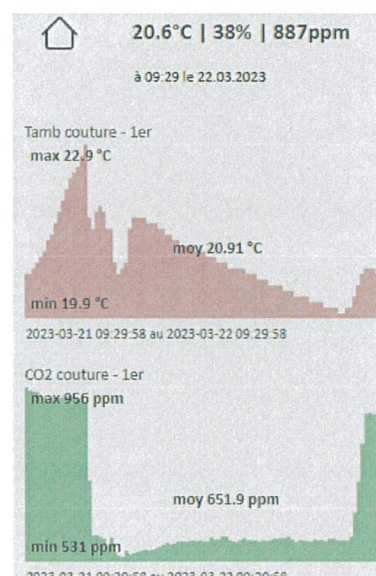


Durant optimisation T env. 21.5°C

Courbes de température Salle de couture



Avant optimisation T env. 18°C



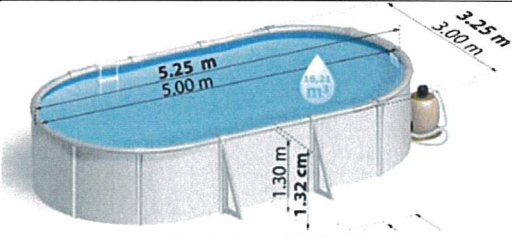
Durant optimisation T env. 20.5°C

Constat : La température des salles augmentait de 1° en 1 heure par la présence des élèves.
Ce qui permet d'avoir une température entre 19-20°C avant le début des cours.

Préambule :

2019 : Année qui servira de référence pour calculer les économies réalisées, étant la dernière année d'utilisation complète avant le COVID.

DJ (degré jour) : Indice afin de comparer des années en fonction des températures extérieures enregistrées. Cela permet d'éviter le biais lorsque l'on a un hiver doux.

Economies réalisées en 2023 (calcul selon 2019)			
	Verneret	Portakabin	Maison de Commune
Consommation 2019	828 192 kWh	87 236 kWh	130 405 kWh
Consommation 2023	568 399 kWh	55 587 kWh	76 301 kWh
Économies réalisées avec optimisation	165 032 kWh	24 031 kWh	39 173 kWh
% économisé	22,5	30,2	33,9
En francs	27'573.-	4'220.-	6'795.-
Equivalent mazout	16 500L	2 400 L	3 900 L
	 1 piscine 16 000 L ou 92 baignoires de 180 L	 14 baignoires de 180 L	 22 baignoires de 180 L
Economies totales	228 236 kWh / 23'000 L équivalent mazout / 128 baignoires remplies de mazout CHF 38 000.- d'économies		

45 Consommation des autres bâtiments

Ils ont bénéficié d'une aide ponctuelle par un thermicien et d'un suivi régulier de l'intendant avec, entre autre, un relevé hebdomadaire des consommations

CONSOMMATIONS D'ENERGIES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE CHAVORNAY (SANS VERNERET ET MAISON DE COMMUNE)									
CHAUFFAGES en KWH									
BATIMENTS COMMUNAUX		2019	2020	2021	2022	2023	Economie	Economie	REMARQUES
1. compteur individuel :							23/22 Kwh	23/ 22 %	L'économie annoncée ici n'est pas juste car c'est la consommation brute sans tenir compte des DJ, de plus les DJ pris ici ne correspondent pas aux dates des factures donc l'analyse n'est pas juste
TEMPLE (Rue de Couvalau 5B)	E	29'488	37'411	33'893	49'655	45'021		0.00%	2023 début travaux chauffage non retenu
GARDERIE L'ILE AUX CORBEAUX (Cité 3)	G	16'760	16'046	16'413	6'396	3'970	-2'426	-37.93%	2021 = MODIFICATION ELECTRICITE en GAZ selon 2022
COLLEGE DE LA CITE (Sadaz 7)	G	79'446	94'484	107'526	87'464	82'671	-4'793	-5.48%	4'000 kWh elec => 16'000 kWh thermique => soit chauffage 82'600 kWh selon 2022
VOIRIE (Rue de la Thiole 3)	G	16'349	34'507	31'845	24'294	27'231	2'937	12.09%	augmentation consommation chauffage
SERVICE DU FEU (rue des Sports 5)	G	51'043	44'564	65'645	40'810	27'970	-12'840	-31.46%	
CENTRE VIE ENFANTINE (rue des Sports 5)	G	32'261	32'604	38'594	32'136	24'696	-7'440	-23.15%	
ABRI ITAS (rue du Battoir 5A)	G	52'385	39'790	61'724	32'427	17'783	-14'644	-45.16%	
SALLE DE PAROISSE (Rue du Collège 9)	G	33'020	28'423	33'998	25'366	23'165	-2'201	-8.68%	
CORCELLES GRANDE SALLE (Rue des Hirondelles 18)	G	-	-	13'978	40'165	31'768	-8'397	-20.91%	2021 = MODIFICATION PELLETS en GAZ
CORCELLES COLLEGE (Rue des Hirondelles 9)	G	14'706	39'957	53'446	45'968	38'167	-7'801	-16.97%	2019 = MODIFICATION MAZOUT en GAZ
CORCELLES ANC.BAT.ADM (Rte Chavornay 6)	G	65'094	58'812	71'750	59'426	53'896	-5'530	-9.31%	2018 = MODIFICATION MAZOUT en GAZ
Total économie Commune autres bâtiments							-63'135	-17%	

Economies sur les bâtiments n'ayant pas directement bénéficiés de l'optimisation

63'135 kWh / 6'300 L équivalent mazout / 35 baignoires remplies de mazout/ CHF 11 000.- d'économies

**Economie totale
Sur tout le
patrimoine
communal**

291'371 kWh / 29'000 L équivalent mazout / 163 baignoires remplies de mazout
CHF 49 000.- d'économies



piscine de 29m3

Projet en cours en 2023

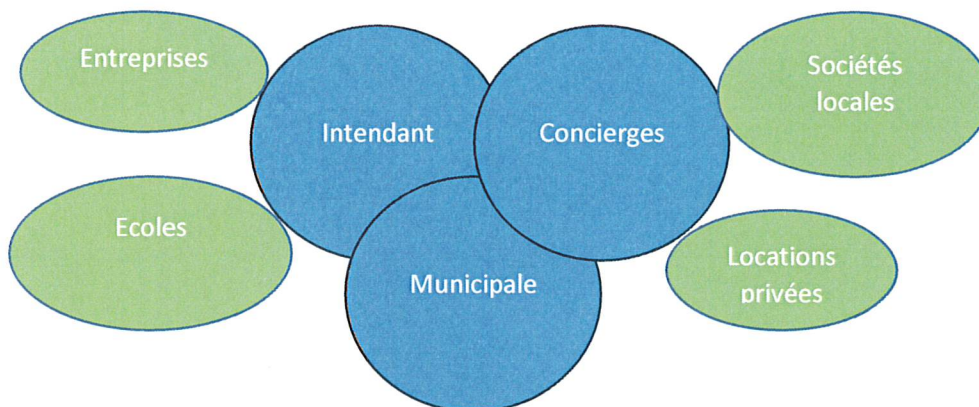
Rénovation du refuge de Chavornay :

Rénovation de la cabane des WC et changement du système de récupération des excréments + divers travaux d'aménagements extérieurs.

Pré-projet de rénovation de la Grande Salle :

Une réflexion avec un architecte et le chef de fil de la gym s'est effectuée au premier trimestre 2023. L'objectif était de redéfinir les besoins (école, SL, privés et UAPE), les modifications à apporter et d'avoir une enveloppe chiffrée. Ainsi, cela a pu être porté au plan des investissements.

46 Employés au service des bâtiments



Les réunions hebdomadaires entre le chef concierge, le responsable maintenance et exploitation des bâtiments et la municipale permettent toujours un suivi efficace des dossiers et renforcent la cohésion d'équipe.

L'équipe de conciergerie et l'intendant donnent entière satisfaction par leur travail et leur investissement. Ils entretiennent de bons rapports avec tous les utilisateurs des infrastructures.

47 Patrimoine communal

Notre patrimoine immobilier est composé de bâtiments administratifs, de bâtiments scolaires, de garderies, d'immeubles d'habitations, d'églises, d'abri de protection civile, de refuges, de couverts ainsi que de locaux divers. Deux immeubles de rendement sont gérés par une gérance immobilière. S'agissant du local de la voirie, nous sommes locataires.

Essert-Pittet



Chavornay

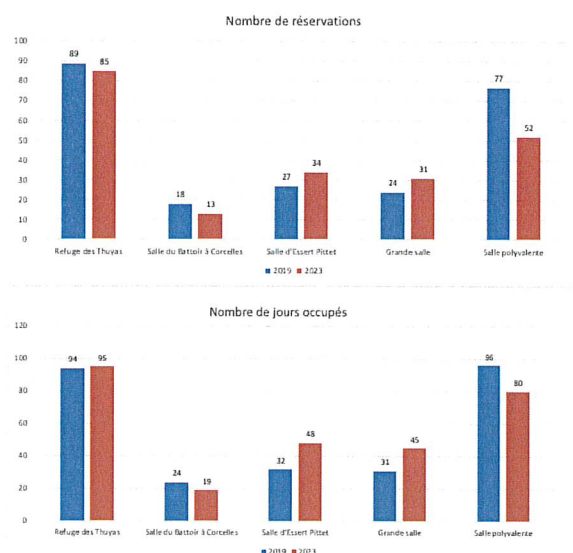


Corcelles-sur-Chavornay



Location des infrastructures communales :

Elles sont toujours autant prisées les utilisateurs doivent anticiper les locations. Les sociétés locales peuvent réserver 16 mois à l'avance contre 12 mois pour les privés.



Les réservations ASAICE, EJED par exemple, ne sont pas comptabilisées dans ce graphique.

*à noter que seule la salle polyvalente est ouverte à des locations par des personnes extérieures à la Commune.

L'ensemble des bâtiments bénéficie d'un bon suivi tant au niveau de l'entretien que des consommations énergétiques.

48 Sociétés locales

La Municipalité apporte son soutien aux 23 sociétés locales de notre commune et leur nombre reste inchangé en 2023. Ces dernières ont toujours la possibilité de participer à des manifestations organisées par la Commune.

Nous les remercions pour leur impressionnant investissement tout au long de l'année.

Certaines sociétés ont plus de 100 ans et continuent de prospérer, d'autres ont brillé par les titres décrochés, par exemple :

- Karaté : Vice-champion suisse ;
- Gym agrès : Médaille d'or lors du Master II région Nord à Grandson ;
- Samaritains : 1^{er} au concours Vaudois ;
- Escrime : Championne suisse U21

Le Giron des lotos organise des lotos entre octobre et février. Cela permet d'animer la Commune et de garnir les caisses des Sociétés locales.

49 Culture

- **Organisé par la Municipalité**

Mai / Journée de la durabilité : Cette journée a débuté par une météo incertaine, mais était riche en stands (vide greniers, artisanat), en ateliers (confection de tawashi, de produits ménagers et cosmétiques), en bricolage pour les enfants. Un repair café, la fanfare et des stands de nourriture venaient compléter ce jour bien rempli.

Juin / La fête de la musique : Elle a été organisée sur le site du Verneret et a permis aux 2 écoles de musique et à 6 groupes de se produire sur scène. Les visiteurs ont été nombreux et les 3 sociétés locales qui ont tenu les stands étaient ravies de leur participation.

Octobre / Réhabilitation et inauguration de la Forge communale : Après des travaux réalisés en 2021 et 2023, la forge a été inaugurée. Un groupe de forgerons (association la Bigorne) s'y retrouve pour partager cet art. Ce fut également une belle journée où les nombreux visiteurs se sont essayés à l'art de la forge.

Décembre / Le Père Noël : pour la 3^{ème} année consécutive, il est venu à Chavornay et a proposé une balade en calèche. Un bricolage, une collation et des contes ont complété cette belle après-midi offerte aux familles, chaque année plus nombreuses.

- **Organisé par d'autres acteurs du village**

- Les Bouffons organisent environ 4 manifestations par année soit aux Ruines du Vieux-Moulin soit dans la grande salle de Chavornay.
- Les amis du Four à pain préparent de bons pains environ 3 fois par année et les vendent sur le site du Vieux Moulin.
- De nombreuses manifestations organisées par nos 23 sociétés locales.
- Depuis l'installation des AED dans les 3 villages, les Samaritains proposent une formation sur l'utilisation d'un défibrillateur une fois par année, vers octobre. Afin d'approfondir les connaissances, ils proposent également des cours.

Afin d'élargir les offres culturelles, une réflexion a été menée en 2023 par la Municipalité. Elle a porté sur la mise en place d'une politique municipale en matière de culture et d'animation par le biais d'appels à projets.

L'appel à projets concernera les sociétés locales, les actrices et acteurs, les artistes et tous les habitants de Chavornay motivés à organiser une manifestation publique, à but non lucratif, sur le territoire communal et qui souhaite un soutien communal tant au niveau des infrastructures que financier.

50 Conclusions

La Municipalité demande au Conseil communal de Chavornay,

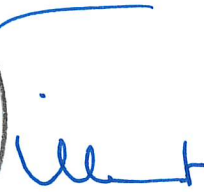
- Vu le rapport de la Municipalité du 02.04.2024;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

de bien vouloir lui donner décharge pour sa gestion 2023.

Au nom de la Municipalité

La syndique

Le secrétaire

Chavornay, le 2 avril 2024